

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

**Le président Bouteflika reçoit le président du Bundestag**

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger, le président du Parlement allemand (Bundestag), M. Norbert Lammert. L'audience s'est déroulée à la résidence Djenane El Mufti en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci et du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa. M. Lammert est arrivé dimanche à Alger pour une visite officielle de deux jours dans le cadre du renforcement du dialogue politique et de la consolidation des relations entre les deux pays.

ALGÉRIE-RUSSIE

**Le président Bouteflika reçoit le ministre russe des AE**

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu également hier en fin d'après-midi, le ministre des AE russe M. Sergueï Lavrov. L'audience s'est déroulée à la résidence Djenane El Mufti en présence du ministre des AE, M. Mourad Medelci, et du ministre délégué chargé des affaires Maghrébines et Africaines, M. Abdellah Messahel. La visite de M. Lavrov s'inscrit dans le cadre du dialogue politique régulier entre l'Algérie et la Russie et qui ambitionne de «consolider» les relations d'amitié et de coopération entre Alger et Moscou.

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**

# STOP AUX DÉRIVES PHARMACEUTIQUES !



Photo: M. Naït-Kaci

Les citoyens doivent bénéficier d'une prestation de qualité au niveau d'officines pharmaceutiques gérées par un personnel qualifié. «Cela permettra de lutter contre les dérives pharmaceutiques comme le détournement de médicaments, la vente illégale de psychotropes ou de produits contrefaçons», ont estimé les intervenants au cours de cette rencontre qui a abordé l'ensemble des problèmes auxquels est confronté ce secteur sensible.

Pages 6-7

ABDERREZAK BOUHARA INHUMÉ HIER AU CIMETIÈRE D'EL-ALIA À ALGER EN PRÉSENCE D'UNE FOULE NOMBREUSE

## Un homme de conviction nous quitte



Page 24

ME FAROUK KSENTINI INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ

## «UNANIMITÉ NATIONALE» pour l'édification d'un Etat de droit

Page 3

SCIENCE et VIE

## 10 Plantes pour bien dormir

pages 12 - 13



**FATIGUE, CRAMPES**  
Dopez vos réserves de magnésium

page 11

## SPORTS

MME DALILA BOUKTITE, PRÉSIDENTE DE LA LIGUE DES SPORTS MÉCANIQUES DE BÉJAÏA :

«L'éducation routière comme matière scolaire obligatoire, pourquoi pas?»



page 20

PROTECTION CIVILE

**1956 interventions en 24h !**

- 10 personnes décédées dans des accidents de la route

Page 5



## MÉTÉO

13° à Alger - Neige à 600m

## REGIONS NORD :

- Temps généralement froid et instable avec averses de pluie assez intense (grêle). Des chutes de neige seront observées vers les reliefs dépassant les 600 mètres d'altitude.
- Les vents seront modérés à forts 40/60 km/h avec rafales sous orages.
- La mer sera forte.

## 20° à Tamanrasset : Pluie orageuses sur les Oasis

## REGIONS SUD :

- Temps voilé à nuageux avec quelques pluies parfois orageuses vers le Nord Sahara et le Nord Oasis.
- Ailleurs, temps généralement dégagé.
- Les vents seront variables avec soulèvements de sable.



	max	13°	min	5°
Alger	max	15°	min	4°
Oran	max	12°	min	6°
Annaba	max	15°	min	6°
Béjaïa	max	20°	min	5°
Tamanrasset	max	20°	min	5°

## ARTS ET CULTURE

Demain à 14h,  
à la bibliothèque  
multimédiaRencontre  
littéraire  
avec l'écrivain  
«Yousef Merrahi»

Dans le cadre du programme littéraire « les mercredis du verbe », l'Etablissement Arts et Culture organise une rencontre avec l'écrivain « Youcef Merrahi » autour de son livre : « Agenda de Tizi Ouzou ». Et ce, demain à partir de 14h, à la bibliothèque multimédia de jeunesse, (38-40, Didouche Mourad, Alger).

ANSEJ  
Tizi Ouzou : Plus  
de 4600 d'emplois  
créés en 2012

Quelque 4.658 postes d'emploi ont été créés en 2012 , dans la wilaya de Tizi- Ouzou , dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ( Ansej ) , a-t-on appris de la Direction de l'emploi de la wilaya.

Le total de ces emplois, dont une partie de 503 postes est revenue à la gent féminine, a été généré par la création, au titre de ce dispositif, de 1.888 micro entreprises, selon un bilan présenté M. Kedam Amar , cadre au niveau de la direction de wilaya de l'emploi.

Par secteurs d'activités, ces micro entreprises sont dans le secteur des services (562 unités) , les travaux publics et bâtiment (641) , l'industrie (380) , l'agriculture (197) et l'artisanat ( 108) .

Sur 6.861 dossiers déposés au niveau de l'Ansej durant l'année écoulée, le Comité de sélection, de validation et de financement ( CSVF ) en a agréé 5.265, est-il relevé de même source.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS DE BOULES (FASB)  
L'assemblée générale du retour à la légalité

La Fédération algérienne des sports de boules a tenu son assemblée générale ordinaire ce samedi 9 février 2013, en présence de la majorité des membres statutaires, sous la présidence de Monsieur El Hadi Makboul, président de la fédération, au niveau de l'hôtel El Marsa – Sidi Fredj. Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la sentence du tribunal arbitral pour le règlement des litiges sportifs et des décisions n° 69 et 70 du 17 décembre 2012 du ministère de la Jeunesse et des Sports portant respectivement dissolution du directoire et annulation des mesures prises à l'encontre des membres du bureau fédéral légal, par l'ex-directeur général des sports du MJS en 2011 et qui, au-delà, de son caractère réglementaire confirme le retour à la légalité des structures fédé-

rales. Les présents qui ont eu à examiner les points de l'ordre du jour fixés conformément aux statuts, notamment la présentation du bilan moral et financier 2010 qui a été approuvé d'ailleurs à l'unanimité, la préparation des assemblées statutaires à venir ainsi que la situation générale de la discipline qui a connu un recul certain ces deux dernières années comparativement aux efforts consentis et aux résultats obtenus en 2009 et 2010. En outre, l'ambitieux programme arrêté tout au début du mandat du Bureau fédéral et contenu dans la feuille de route 2009/2012 adopté par l'ensemble des acteurs du sport de boules et l'engouement qu'il a suscité à travers l'ensemble des structures a été rappelé à l'assistance après avoir été stoppé et sensiblement réduit. Il est à faire remarquer que

DEMAIN MERCREDI 13 FÉVRIER À 10H  
Le président de l'Ordre des médecins invité du forum de DK News

Le Centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun), recevra le président, le Dr Bekkai Berkani et les membres de l'Ordre des médecins pour la région Centre, demain mercredi 13 février 2013 à 10 heures. Le débat portera sur la situation du secteur, l'évolution de la profession et le problème de la prise en charge médicale dans les structures hospitalier et privées.

## RELIGION

Le Pape Benoît XVI annonce sa démission effective dès le 28 février

Le pape Benoît XVI a annoncé hier sa démission qui sera effective à partir du 28 février en invoquant son âge, dans un discours prononcé lors d'un consistoire au Vatican, a indiqué le porte-parole du Vatican. « Le pape a annoncé qu'il renoncerait à son ministère à 20h00 (19h00 GMT), le 28 février. Commencera alors la période de + sede vacante + (siège vacant) », a précisé le père Federico Lombardi, dans une annonce sans précédent dans l'histoire moderne de l'Eglise catholique. « Je suis parvenu à la certitude que mes forces, en raison de l'avancement de mon âge, ne sont plus aptes à exercer de façon adéquate le ministère » de pape et évêque de Rome, a dit Benoît XVI, âgé de 85 ans.



## No Comment

## AFFAIRE DE CORRUPTION DANS UNE ENTREPRISE

DIABÈTE  
Une nouvelle classe thérapeutique bientôt disponible en Algérie

Le premier inhibiteur de la nouvelle classe thérapeutique des DPP-4, indiqué dans la prise en charge du diabète de type 2, sera bientôt disponible en Algérie, a affirmé hier à Constantine le président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques. S'exprimant lors de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de cette fédération, qui a regroupé toutes les associations de wilaya des diabétiques, M. Noureddine Bouetta a précisé qu'il s'agit du « Januvia », une substance contenant la sitagliptine, une molécule antidiabétique inhibitrice de la Dipéptidyl peptidase IV (DPP-4) qui dégrade les incrétines (hormones gastro-intestinales qui stimulent la sécrétion d'insuline). Le Pr. Rachid Malek, du centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour de Sétif, a mis en relief, au cours de cette rencontre, l'état des lieux de la prise en charge du diabète en Algérie. Rappelant que le diabète, 2<sup>e</sup> cause de mortalité en Algérie, est une maladie « incurable » qui touche près de 1,4 million de la population algérienne, le Pr. Malek a souligné la nécessité de réduire les complications de cette « maladie silencieuse ». Des complications qui peuvent conduire, selon lui, à la cécité, à l'amputation du pied et à l'insuffisance rénale.

TIZI OUZOU  
L'Association « Relais Solidarité » remet 32 radiateurs et 64 couettes aux nécessiteux d'Ath Yenni

L'Association Relais Solidarité d'Ath Yenni, (40 km au sud-est de Tizi Ouzou) a remis, dernièrement, un don de 32 radiateurs à bain d'huile et 64 couettes aux familles nécessiteuses de cette commune, a indiqué, hier, son président M. Mezar Hamid.

Cette action qui intervient en pleine période hivernale et de neige, permettra aux bénéficiaires de « passer un hiver au chaud », a-t-il souligné, observant que ce don a été remis par un bienfaiteur de la commune d'Ath Yenni, à l'APC qui, à son tour, l'a remis à l'association « Relais Solidarité » pour se charger de sa distribution, aux démunis.

« Les comités des villages de la commune ont été contactés pour remettre à l'association leurs listes des familles nécessiteuses, afin de procéder à la distribution des radiateurs et des couettes, selon les besoins réels », a expliqué M. Mezar.



Le Bureau fédéral de la FASB

les travaux, rehaussé par la présence de M. Hanifi Rachid, président du Comité olympique algérien, se sont déroulés dans un climat serein et responsable ont été aussi l'occasion de rassembler la famille bouliste autour des réelles préoccupations de l'heure que connaît la pratique et des perspectives à envisager pour l'avenir pour la relance effective de cette discipline.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# L'autre credo du gouvernement

Boualem Branki

Parmi les grands axes du plan d'action du gouvernement Sellal, il en est un qui est stratégique pour l'Algérie: la sécurité alimentaire du pays. Sur le papier, cela ne remplit pas les cases vides, mais sur le plan géopolitique et financier, le défi est énorme. Depuis l'Indépendance nationale, l'Algérie n'a eu de cesse en fait de ramer contre l'énorme "gap" qui se creusait d'année en année entre les besoins alimentaires de la population et les disponibilités.

Jusqu'aux années 1972 avec l'arrivée de la seconde grande réforme agraire, avec comme corollaire une succession d'autres réformes dans le monde agricole pour donner à l'Algérie une assise productive assez solide pour que l'on puisse dire enfin que l'objectif de l'indépendance alimentaire a été atteint. Et, actuellement, beaucoup de facteurs laissent dire que cet objectif que se sont donné tous les chefs de gouvernement qui se sont succédé depuis 1980, est globalement atteint.

La sécurité alimentaire, pilier du programme quinquennal du Président et axe de travail du gouvernement mérite cependant d'être consolidée. Et c'est ce qui se fait actuellement au niveau de plusieurs programmes mis en chantier par le gouvernement Sellal à travers une politique audacieuse en matière de soutien, financier et matériel ainsi qu'organisationnel, aux professionnels de l'agriculture.

En outre, la libéralisation de l'économie nationale après des années de "collectivisme" négatif, a fait que les productions de certaines spéculations explosent, au point que les programmes d'importation ne concernent dorénavant que des produits céréaliers, l'Algérie étant connue surtout pour n'être pas un grand pays producteur de céréales, même si la demande nationale est la plus importante, avec plus de 10 millions de



tonnes/an, à l'échelle planétaire. Pour autant, la diversité de la production agricole nationale avec les disponibilités alimentaires et agroalimentaires et l'émergence d'une importante industrie, fait que normalement le pays devrait exporter ses surplus. Cela devrait se faire en principe dès la fin des négociations avec l'UE pour la révision de la période du démantèlement tarifaire, reporté au-delà de 2017.

Pour le reste, l'agriculture algérienne produit assez pour subvenir aux besoins des 36 millions d'Algériens. Car, en fait, l'amélioration de la sécurité alimentaire reste pour le gouvernement un défi majeur à travers la relance du secteur agricole sur la base d'actions prioritaires à court et moyen termes. En fait, le plan d'action du gouvernement a défini plusieurs mesures destinées à assurer une sécurité alimentaire durable au pays. Il y a la promotion d'un nouveau cadre de concertation et de partenariat des acteurs professionnels et interprofessionnels par le renforcement du partenariat public/privé via les conseils interprofessionnels.

Afin d'améliorer et augmenter la production agricole, le gouvernement

va généraliser les systèmes durables de production à travers notamment l'extension de l'irrigation partielle ou d'appoint à la sole céréalière. L'objectif étant d'atteindre 1,6 million d'ha, ce qui permettra de sécuriser près de 70% de la production agricole nationale en volume. Les enjeux de la sécurité alimentaire sont importants pour le pays: il s'agit d'abord d'économiser un peu plus de 10 milliards de dollars par an en termes d'achats de produits alimentaires pour les réorienter vers d'autres filières plus bénéfiques pour l'économie nationale, même pour le secteur agricole. Ensuite de donner au secteur agricole les moyens de sa politique, ceux qui voudraient que les professionnels de la filière se prennent eux-mêmes en charge en animant le marché agricole national: d'abord en relâchant la commande de matériels agricoles qui feront tourner les complexes industriels, ensuite en structurant toutes les activités connexes du secteur. Résultat: le secteur agricole fonctionnera selon les principes de l'économie de marché, avec une très forte valeur ajoutée au final sur le PIB.

## INDUSTRIE

### L'option d'une reprise du contrôle par l'Etat du complexe ArcelorMittal favorablement accueillie par les travailleurs

L'option d'une reprise du contrôle par l'Etat du complexe sidérurgique ArcelorMittal d'El Hadjar (Annaba), selon la règle des 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie, n'a pas laissé indifférent les travailleurs de ce fleuron de l'industrie lourde ainsi que leurs représentants syndicaux. Un travailleur du laminoir à chaud, (B.B.), proche de la retraite, estime que l'Etat algérien est «en droit d'appliquer la loi relative à l'investissement étranger, lui conférant la possibilité de reprendre la majorité des actions du complexe sidérurgique» qui dispose d'une capacité de production annuelle de deux millions de tonnes d'acier liquide. L'usine ArcelorMittal «éprouve visiblement des difficultés à financer son programme de développement», ajoute ce travailleur qui affirme se remémorer «une certaine période où la production d'acier liquide avait dépassé la barre du million de tonnes dans ce complexe qui employait à l'époque près de 20.000 travailleurs». Un cadre de la filière des produits plats considère, pour sa part, que l'option d'une reprise du contrôle du complexe sidérurgique d'El Hadjar par l'Etat est «incontournable pour faire redémarrer les installations de production à l'arrêt, à l'exemple de la ligne d'étalement pour la production de fer blanc et du haut-fourneau numéro un». Cette option permettra, selon lui, de satisfaire les besoins nationaux en rond à béton et autres produits sidérurgiques au moment où l'Etat algérien a engagé des programmes d'équipements de grande envergure. Des délégués syndicaux et du comité de participation (CP) corroborent les propos de leurs collègues et estiment que les conditions financières du pays sont «favorables à la reprise du complexe sidérurgique d'El Hadjar par l'Etat et à la relance des activités industrielles particulièrement celles induites par le fonctionnement du complexe sidérurgique d'El Hadjar». L'instauration d'un climat social serein constitue une condition sine qua non pour la bonne marche des installations du complexe sidérurgique, soutiennent-ils. Le numéro un mondial du fer et de l'acier, ArcelorMittal, est en possession de 70 % du capital du complexe sidérurgique d'El Hadjar et des mines de fer de l'Ouenza et de Boukhadra, le reste (30 %) est détenu par le Groupe Sider.

## M. FAROUK KSENTINI, INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ : «Unanimité nationale» pour l'édification d'un État de droit

L'Algérie a réalisé des «avancées considérables» en matière de droits de l'homme, mais «insuffisantes», a affirmé hier à Alger le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), M. Farouk Ksentini.

«D'une manière générale, l'Algérie a fait des progrès en matière de respect des droits de l'homme qui sont toutefois insuffisants sur le plan de la quantité et se réalisent à une vitesse réduite et non souhaitable», a indiqué M. Ksentini qui était l'invité du Forum du journal *Liberté*. Il a estimé que l'édification d'un Etat de droit «ne se termine jamais» et qu'il n'y a rien de

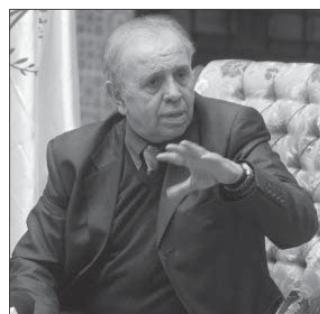
plus «fugace» et «volatile» que les droits de l'homme.

«Malgré les nombreux résultats obtenus en Algérie en matière de promotion des droits de l'homme, il suffit d'un petit incident pour que tout soit remis en cause», a-t-il ajouté.

Il a constaté, en outre, «une unanimité nationale» quant à l'édification d'un Etat de droit, relevant que les diverses sensibilités politiques, la société civile et la population sont toutes pour la construction de cet Etat de droit. «Il existe aussi une volonté politique déterminée de nos hauts responsables et du plus haut responsable du pays (le président de la République) de

faire procéder à l'édification de l'Etat de droit», a-t-il ajouté, citant à cet effet les dernières mesures et initiatives prises par le chef de l'Etat «pour faire avancer les choses en matière d'Etat de droit». M. Ksentini a estimé que la construction d'un Etat de droit est «à notre portée», car, a-t-il dit, «notre culture et notre histoire le permettent et qu'il n'existe absolument aucun obstacle d'ordre religieux».

Il a appelé à ce que l'Etat de droit soit construit par tous et qu'il ne soit pas une œuvre particulière à une institution, parti, gouvernement ou chef d'Etat.



## SOLIDARITÉ Mme Bendjaballah au cœur du Hoggar

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah, a inspecté hier à Tamanrasset une série d'installations et de projets relevant de son secteur.

Mme Bendjaballah a visité le centre d'assistance spécialisé de Tafsit qui compte actuellement 43 enfants en détresse, sachant que ce centre a accueilli, depuis son ouverture en 2006, 119 enfants dont 19 ont été récupérés par leurs mères.

La ministre s'est informée des différents types de formation dispensés aux 18

pensionnaires mineurs de cet établissement, dont la menuiserie et la plomberie sanitaire, avant de visiter la maison de l'enfance en détresse, sise au même quartier, où elle a pris connaissance des contraintes rencontrées liées notamment au parachèvement de l'équipement de cette structure réalisée pour un coût de 100 millions de DA et réceptionnée en octobre 2008.

Le projet de l'annexe de Dar Errahma, en cours de réalisation, dans le même quartier, pour une enveloppe de 129 mil-

lions de DA, a fait également l'objet d'une visite de Mme Bendjaballah. Cette structure, dont l'avancement des travaux est de 89%, devra accueillir temporairement les mères et leurs accompagnateurs, issus des régions enclavées et se rendant au chef-lieu de la wilaya pour des motifs de soins, a-t-on expliqué.

La ministre poursuit sa tournée de deux jours dans la wilaya par la visite d'autres structures relevant de son secteur d'activités.

APS

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MARTYN ROPER, AMBASSADEUR BRITANNIQUE À ALGER

**CRIMINALISATION  
DU PAIEMENT  
DE RANÇONS:  
Le Royaume Uni  
partage  
la position  
de l'Algérie**

L'Algérie et le Royaume Uni ont une approche «similaire et concordante» face à la menace terroriste, particulièrement en ce qui concerne le non-paiement de rançons dans les cas d'enlèvements, a indiqué lundi l'ambassadeur britannique à Alger, M. Martyn Roper. «Nous adoptons d'ores et déjà une approche similaire et concordante sur certaines questions surtout par rapport au non-paiement de rançons dans le cas d'enlèvements», a affirmé M. Roper lors d'une rencontre avec la presse tenue au siège de l'ambassade de son pays.

Il précisé, à cet égard, que les deux pays «sont unis sur cette question et travailleront ensemble dans les forums internationaux pour s'assurer le soutien nécessaire à cette politique». L'Algérie et le Royaume Uni avaient exprimé, auparavant, une convergence totale de vues dans le domaine de la lutte antiterroriste, notamment les aspects liés au refus de versement des rançons, ainsi qu'au financement du terrorisme.

Dans le même cadre, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté, en décembre dernier, une résolution dans laquelle elle exhorte les Etats membres de s'abstenir de financer ou de soutenir les activités terroristes et s'est inquiétée de l'augmentation du nombre d'enlèvements donnant lieu à des demandes de rançons. M. Roper fait part de la volonté de son pays de porter ses relations avec l'Algérie à un «niveau supérieur», à travers le renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'activité.

Il est revenu, par la même occasion, sur la visite du Premier ministre britannique, M. David Cameron, à Alger les 30 et 31 janvier, avec l'objectif de renforcer la coopération bilatérale, en particulier dans les domaines sécuritaire et économique. Il a relevé que cette visite a montré l'«excellence» des relations entre les deux pays, et confirmé que l'année 2013 sera «très prometteuse et très fructueuse» pour ces relations.

**M. Guenaïzia reçoit  
M<sup>me</sup> Hoff, députée  
au Parlement  
allemand, membre  
de son comité de  
défense**

M. Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a reçu lundi à Alger M<sup>me</sup> Elke Hoff, députée au Parlement fédéral allemand et membre de son comité de défense, accompagnée de M. Thomas Terstegen, ministre conseiller et chargé d'affaires, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'audience s'est déroulée au siège du ministère de la Défense nationale. Cette rencontre a permis de «mener des entretiens politiques sur la situation sécuritaire prévalant au Sahel et particulièrement au Mali», a précisé la même source.

# Le Royaume-Uni veut hisser à un «niveau supérieur» ses relations avec l'Algérie

- Vers la réouverture du Centre de langue anglaise du British Council

Le Royaume Uni veut porter ses relations avec l'Algérie à un «niveau supérieur», à travers le renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'activité, a indiqué M. Martyn Roper.

M. Roper est revenu sur la visite du Premier ministre britannique, M. David Cameron, à Alger les 30 et 31 janvier, avec l'objectif de renforcer la coopération bilatérale, en particulier dans les domaines sécuritaire et économique.

L'ambassadeur britannique a souligné, à cette occasion, la «détermination du Royaume-Uni à se tenir aux côtés de l'Algérie dans sa lutte antiterroriste», à travers notamment le lancement d'un partenariat stratégique entre les deux parties.

Ce nouveau partenariat stratégique devrait «hisser les relations algéro-britanniques à un niveau supérieur», a-t-il relevé, rappelant, dans ce sens, la mise en place d'un groupe de travail bilatéral pour la lutte antiterroriste. «Mais nous devons travailler encore



davantage sur ce volet», a-t-il estimé.

«Il s'agit d'identifier les domaines où les deux pays pourront travailler ensemble et rapporter, ce qu'a qualifié M. Cameron de réponse dure, patiente et intelligente, nécessaire pour parer à la menace terroriste», a ajouté M. Roper. Il a relevé, à cet égard, que l'Algérie et le Royaume-Uni disposent de «longues expériences» en matière de lutte contre le terrorisme et partagent une approche commune sur certaines questions, notamment en ce qui concerne le non-paiement de rançons. Concernant la coopération dans le domaine économique et commercial,

l'ambassadeur britannique a fait part de la «détermination» de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie «dans tous les domaines», ajoutant que le Royaume-Uni veut «accompagner le développement de l'économie algérienne, à travers la création d'emploi, le renforcement des capacités et la formation».

«L'expertise en gestion et en management pourrait également constituer un élément très important dans le cadre de ce partenariat», a-t-il relevé, soulignant l'importance de la mise en place d'un mécanisme bilatéral pour le renforcement de ces relations.

## VISA POUR LE ROYAUME-UNI: Lancement d'un système de «service prioritaire»

Un nouveau système de «service prioritaire» pour les demandes de visa au Royaume-Uni vient d'être lancé, permettant notamment au demandeur d'avoir une réponse plus rapide, a indiqué hier l'ambassadeur britannique.

Ce nouveau système, en vigueur depuis le 17 janvier 2013, a été introduit par

l'Agence britannique de contrôle des frontières et son partenaire commercial en Algérie (Worldbridge service), a précisé M. Roper. Le service permet de placer la demande de visa, une fois reçue par l'Agence britannique des frontières, à l'avant de la file des demandes pour entamer son traitement avant les autres

demandes. «Grâce à ce système, le demandeur de visa obtient la réponse après seulement trois jours au lieu de quinze jours, comme c'est le cas dans le système classique», a-t-il souligné, ajoutant que ce nouveau service a été accueilli «favorablement» au cours de ses premières semaines d'exploitation.

Le nouveau service coûte 10 000 DA pour chaque demande prioritaire. Ces frais sont supplémentaires aux frais habituels de visa. Toutefois, ce service «ne sous-entend aucunement ni ne garantit d'obtenir le visa».

Tous les demandeurs doivent répondre aux exigences des règles d'immigration britannique.

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE M. Bensalah s'entretient avec le président du Parlement allemand

Le président du Conseil de la nation M. Abdelkader Bensalah a eu hier à Alger des entretiens avec le président du Parlement allemand (Bundestag), M. Norbert Lammert qui effectue une visite officielle en Algérie.

Les entretiens qui se sont déroulés en présence des membres des délégations des deux pays ont porté sur les moyens de renforcer les relations politiques, économiques et parlementaires entre l'Algérie et l'Allemagne, en constante progression, durant les dernières années,

indique un communiqué du Conseil de la nation.

Les deux parties, précise la même source, ont relevé «la nécessité de hisser le niveau des relations entre les deux pays notamment dans les domaines commercial, économique et culturel». Sur le plan parlementaire, l'accent a été mis sur la nécessité d'«approfondir la concertation et la coordination entre les parlementaires dans les rencontres et instances internationales sur les questions d'intérêt commun», conclut le communiqué.

## M. Sellal reçoit le président du Parlement allemand

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le président du Parlement allemand (Bundestag), M. Norbert Lammert, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, relève la même source. Les questions

relations bilatérales, ainsi que les voies et moyens de les renforcer ont été examinés lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, relève la même source. Les questions

d'intérêt commun sur la scène régionale et internationale ont été passées en revue et il a été convenu de renforcer le dialogue entre les deux pays, a-t-on ajouté.

## DGSN

# Les TIC pour se rapprocher davantage des citoyens

**Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent un axe fondamental du plan d'action élaboré par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) pour consolider davantage ses prestations de proximité, a indiqué hier à Oran le commissaire divisionnaire, M. Djilali Boudalila.**

«L'usage des TIC sera généralisé à l'ensemble des structures de la Sécurité nationale pour mieux répondre aux doléances des citoyens», a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse en marge de la 3<sup>e</sup> rencontre régionale des cadres des services de la communication et des relations publiques de la DGSN. La rencontre a regroupé les cadres compétents des différentes Sécurités des wilayas de la région Ouest et Sud-Ouest du pays dans l'objectif «d'insuffler une nouvelle dynamique au plan de communication», a expliqué M. Boudalila, directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN.

Ce regroupement, a-t-il ajouté, permet de «donner les orientations à même d'impliquer davantage les cadres concernés pour traduire sur le terrain le nouveau plan de communication 2013, conformément aux recommandations du haut commandement de la DGSN».

M. Boudalila a précisé que les grandes lignes de ce plan s'appuient essentiellement sur «les aspects valorisant la communication interne et externe ainsi que la multiplication des actions de proximité



en direction des citoyens, encourageant ainsi l'esprit d'initiative pour mieux faire connaître les activités de police et ses missions de prévention».

«Les services de police sont plus que jamais intégrés dans les différentes activités de prévention», a-t-il souligné, faisant valoir que les services de communication sont désormais «bien outillés», ce qui a déjà permis entre autres la création d'une nouvelle version du site web de la DGSN qui offre des prestations de qualité et une opportunité aux citoyens de donner leur opinion sur le rendement des services de police.

Le commissaire divisionnaire a fait savoir que ce site électronique est géré par une équipe de webmasters de la DGSN qui prend en charge les doléances des citoyens, dont «bon nombre n'ont guère besoin de se déplacer jusqu'au commissariat puisqu'ils obtiennent des réponses dans les meilleurs délais».

Il a également rappelé que le plan de communication de DGSN s'appuie sur plusieurs outils comme la revue mensuelle spécialisée intitulée «Chorta», un stand d'exposition itinérant et une dizaine de manifestations publiques comme les Journées portes ouvertes à travers les différentes wilayas du pays. Le but de ces initiatives est de «vulgariser l'information sécuritaire et de recueillir le maximum de doléances des citoyens, d'aller aussi vers les établissements scolaires, les foyers de personnes âgées et les milieux de jeunes pour des campagnes de sensibilisation contre les fléaux sociaux comme la toxicomanie et la violence», a expliqué M. Boudalila.

Cette rencontre s'est tenue en présence du contrôleur de police M. Hadj Saïd Arezki et du chef de la Sécurité de wilaya M. Nouasri Salah, qui ont tous deux salué les efforts déployés au cours de l'exercice précédent par les cadres des services de communication, tout en les orientant sur la nouvelle démarche visant à les impliquer davantage dans les actions de proximité.

## TIZI-OUZOU 150 affaires criminelles traitées en janvier par la police

Quelque 155 affaires criminelles et délictuelles, impliquant un total de 111 personnes, ont été traitées, en janvier dernier à Tizi-Ouzou, par la police judiciaire de la Sécurité de wilaya, a indiqué hier cette institution. Onze personnes sur ce total d'interpellations ont été mises en détention provisoire, à l'issue de leur présentation devant le procureur de la République, précise la Sécurité de wilaya dans un communiqué. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, le même bilan fait état du traitement de 179 affaires, ayant mis en cause 57 personnes, dont 21 ont été placées en détention provisoire après leur présentation devant le parquet. Pour la période considérée, la police judiciaire a eu, également à élucider 13 affaires relatives aux trafics de stupéfiants et substances psychotropes, impliquant 15 personnes qui, déférées devant le parquet, ont été toutes placées en détention provisoire. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les éléments de police judiciaire ont effectué, selon le document, durant la même période, un total de 569 opérations «coup-de-poing», ayant ciblé pas moins de 733 points et quartiers «sensibles». Ces opérations ont donné lieu à l'interpellation et à la mise en examen de situations de 4269 personnes, dont 21 ont été présentées devant le parquet pour des délits divers, tels le port d'armes blanches prohibées, la détention de stupéfiants et autres.

## 2 terroristes abattus à Azeffoun

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont abattu, hier matin, deux terroristes dans la région d'Azeffoun (60 km au nord-est de Tizi Ouzou), a-t-on appris de source sécuritaire. Les deux terroristes ont été éliminés dans une embuscade tendue par des éléments de l'ANP à un groupe terroriste, signalé entre les villages d'Ihnouchène dans la commune d'Azeffoun et Taboudoucht dans la commune d'Aghrib, a-t-on précisé de même source. Une opération de recherches a été déclenchée dans la région d'Azeffoun pour tenter de neutraliser les autres éléments du groupe terroriste, a-t-on ajouté. Deux autres terroristes avaient été abattus le 30 janvier dernier et le 3 février courant, par les forces de l'ANP dans la daïra de Tigzirt.

## CONSTANTINE Des brigades spéciales de la Gendarmerie nationale pour lutter contre les constructions illicites

Des «brigades spéciales» de lutte contre les constructions illicites ont été récemment mobilisées à Constantine par la Gendarmerie nationale, a indiqué, hier à l'APS, le commandant du groupement de ce corps constitué, le lieutenant-colonel Mohamed Haben. Le déploiement de ces équipes s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement pour lutter contre le phénomène des constructions illicites qui ne cesse de prendre de l'ampleur, notamment dans la périphérie de la ville, a souligné le même officier, soulignant l'impact de cette mesure qui vient «renforcer» la stratégie arrêtée par les autorités locales pour combattre ces pratiques illégales.

Il s'agit, a précisé le lieutenant-colonel Haben, d'une action destinée à donner «davantage de rigueur et de souffle» aux interventions effectuées par ailleurs. Crées à la fin de l'année 2012, ces brigades spéciales qui agissent selon un plan d'action «bien précis» sont intervenues pour démolir plus d'une cinquantaine de constructions illicites qui commençaient à émerger dans plusieurs cités des communes d'El Khroub et d'Ibn Ziad, entre autres, a encore précisé le commandant du groupement de Gendarmerie nationale.

## 15 années de prison requises à l'encontre de Achour Abderrahmane pour blanchiment d'argent

Quinze (15) années de prison ferme ont été requises hier par le procureur général près la Cour d'Alger, lors du procès en appel à l'encontre de l'homme d'affaires Achour Abderrahmane, impliqué dans une affaire de blanchiment d'argent au préjudice de la Banque nationale d'Algérie (BNA). Le procureur général a aussi requis dix (10) années de prison ferme à l'encontre de son co-inculpé Redha Leksir. Les faits remontent, selon l'ordonnance de renvoi, au mois de février 2004, lorsque Redha Leksir, gérant d'une société de location de voitures, avait demandé à Achour Abderrahmane d'importer des voitures pour lui. Achour Abderrahmane a effectivement ramené les voitures qui ont été demandées, en effectuant le paiement avec des chèques sans provision, en attendant que Leksir Redha lui remette la somme représentant la valeur de la marchandise, et ce, grâce à un crédit qu'il avait sollicité auprès de la BNA. La BNA avait refusé d'accorder le crédit sollicité par Leksir Redha.

## PROTECTION CIVILE

## 1956 interventions en 24h !

- 10 personnes décédées dans des accidents de la route

Les éléments de la Protection civile ont enregistré durant la période du 10 au 11 février, 1956 interventions dans les différents secteurs, pour venir à bout des appels de détresse des citoyens, suite aux intempéries, accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Par ailleurs, 9 accidents de la circulation ayant causé le décès de 10 personnes sur le lieu d'accident et 61 autres blessés, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par la Protection civile à travers plusieurs wilayas du pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Illizi avec 3 personnes décédées et 35 autres blessés survenue sur la RN 3 dans la commune d'In Amenas, et 4 personnes décédées et 2 autres blessées dans la wilaya de Tébessa suite à une collision entre un camion et deux véhicules légers sur la RN 16 au lieudit «Oglet cheham».

Un décès par asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, à la cité 208-Logements dans la commune d'El Anceur.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur 7 incendies urbains et industriels, qui ont causé des brûlures et des gênes respiratoires à 7 personnes, évacuées vers les hôpitaux locaux des wilaya de Oum El-Bouaghi, Tissemsilt, Annaba, Saïda, Chlef et Aïn Defla.

## ANNABA Un réseau de malfaiteurs spécialisés dans le vol de véhicules démantelé

Un réseau composé de 9 personnes, spécialisé dans le vol de véhicules, vient d'être démantelé à Annaba, a-t-on appris, hier, du responsable de la police judiciaire à la Sécurité de wilaya. Originaires de la localité de Chatt (El-Tarf) et de la wilaya de Guelma, cinq parmi ces malfaiteurs, âgés entre 30 et 35 ans, ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt, tandis que les quatre autres membres de ce réseau sont en fuite, a précisé M. Mohamed Yazid Boubakri au cours d'une conférence de presse.

La mise hors d'état de nuire de ces malfaiteurs qui ciblent «une marque précise de véhicules», est le fruit de recherches effectuées par les services de police à la suite du dépôt de plainte de deux citoyens victimes du vol de leur voiture, a expliqué la même source. Selon les déclarations de ces malfaiteurs, les véhicules volés sont immédiatement acheminés vers la wilaya de Batna pour être désossés et vendus sous forme de pièces de rechange. Par ailleurs, une personne, originaire de la wilaya de Batna, recherchée depuis 2009 pour homicide volontaire, a été appréhendée et placée, dimanche sous mandat de dépôt, a ajouté la même source.

# CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU STOP AUX DÉRIVES PHARMACEUTIQUES !

● L'industrie nationale du médicament ne peut avancer que si elle fait le bond technologique nécessaire



**Tahar Mohamed Al Anouar**

Le président de l'Ordre national a fait une rétrospective sur l'émergence de l'Ordre, en rappelant que ces Ordres ont été conçus pour prendre en charge les problèmes de la profession. Il s'agit de professions réglementées (pharmacien, médecins, architectes, avocats). C'est la pérennité des bonnes pratiques qui est toujours défendue. Elles sont encadrées par l'existence de l'Ordre. Ces Ordres ont le caractère d'institution. Les décisions prises par l'Ordre dans le règlement d'une affaire sont exécutoires pour l'administration, seul le Conseil d'Etat peut alors revenir sur la décision du Conseil national.

#### Organiser et faire respecter la profession

L'Ordre national des pharmaciens a pour attribution également de faire respecter et organiser la profession, défendre l'exercice pharmaceutique. La culture ordinaire qui est de création récente, relève l'éminent spécialiste, a correspondu à un moment politique où on voulait responsabiliser la société civile. Un certain nombre de catégories figurent au sein de l'Ordre : officine, pharmacie hospitalière, pharmacie industrielle, biologiste, distribution. L'orateur a beaucoup insisté sur l'inscription au tableau de l'Ordre des pharmaciens. C'est une obligation, dit-il. C'est la loi, ajoute-t-il. Cela permet de protéger le malade et la profession. Notre première mission c'est donc d'inscrire tous les professionnels. Certains échappent aujourd'hui à cette règle, bénéficiant de certaines complicités pour s'installer dans des régions préalablement choisies.

#### L'inscription à l'Ordre est une obligation

Le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

lance un appel aux pouvoirs publics pour forcer leurs inscriptions au tableau de l'Ordre et assainir ainsi la situation. L'orateur insiste sur la solution à apporter aux problèmes de base, dont le règlement est absolument vital. Il conditionne le règlement de tous les autres problèmes. Ces problèmes de base font référence à la qualité, à la déontologie, au professionnalisme. Nous avons assez de pharmacies, note le Dr Benbahmed, 1000 pharmacies qui relèvent de la tutelle de l'Edimed sont dans un vide juridique total. Cette situation devait être liquidée le 31 décembre 2000 par leur cession. Nous sommes en 2012 et rien n'est fait. L'orateur trouve pareille situation fort dommageable. Il y a des promotions entières de pharmaciens qui sortent de nos universités. Il y a aussi des pharmaciens sans pharmacie. Pourquoi ne pas leur en céder, notamment dans les régions isolées. Voilà des problèmes qu'il est urgent de régler.

#### 1000 pharmacies victimes du vide juridique

Le Dr Benbahmed a évoqué aussi le problème de la traçabilité dans l'exercice de la profession de pharmacie, comme médicale d'ailleurs. On a de nombreux hô-

pitaux sans pharmaciens. L'orateur évoque la nécessité de former des pharmaciens dans les spécialités qui correspondent aux besoins du pays. La pharmacie a été considérée à un moment donné comme un commerce. On a alors assisté à une explosion dans l'ouverture d'officines. Il y a eu une pharmacie pour 2000 habitants à Oran, 1 pharmacie pour 900 habitants à Kourba. Le pays dispose du service de 8000 pharmaciens. Il y a ensuite une meilleure maîtrise et une répartition géographique qui a permis de protéger la population. Il faut respecter la règle en vigueur, relève le Dr Benbahmed. Il y a quelques années, cette répartition géographique qui a donné pourtant de bons résultats, a été annulée par le ministère de la Santé. C'est le Conseil d'Etat, sur recours du Conseil national de l'Ordre, qui a alors annulé cette dernière décision.

#### Des pharmacies sans pharmaciens

L'orateur a posé le problème des pharmacies qui fonctionnent sans la présence d'un pharmacien. On y trouve de simples vendeurs. C'est une situation prohibée par la loi qui exige la présence d'un pharmacien à l'intérieur de

l'officine que peuvent assister des préparateurs en pharmacie. Or, il n'y a plus d'écoles de préparateurs en pharmacie alors que c'est une opportunité pour employer des milliers de jeunes pharmaciens. C'est une chance pour favoriser la formation continue afin de barrer la voie au charlatanisme. L'orateur évoque le problème des médicaments qui sont détournés et qui deviennent des drogues.

#### Collaboration Conseil de l'Ordre-police judiciaire

Le Dr Benbahmed a révélé que des réunions avec la police judiciaire ont eu lieu, réunions qui devraient permettre à la PJ de bénéficier de notre expertise dans ses investigations, notamment dans la lutte contre les trafics transfrontaliers. Il y a des entrées frauduleuses de médicaments au Maroc. L'orateur souligne que l'Ordre a été saisi par ses confrères marocains de cette situation. Il y a aussi en sens inverse des produits qui rentrent en Algérie de manière frauduleuse aussi, par la pratique du cabas. Il faut absolument éviter de s'approvisionner de cette manière, prévient le président de l'Ordre. C'est une pratique illégale, celle de l'importation par ce biais de médi-

caments. Il faut impérativement éviter les médicaments non vignettés. L'explication à cette importation illégale provient des situations de pénurie. Certains profitent alors de la détresse des personnes pour leur imposer ce type de médicaments qui peut être mortel car n'ayant fait l'objet d'aucun contrôle.

#### L'utilité de programmes pluriannuels

Le Dr Benbahmed suggère qu'en situation de détresse, le malade aille toujours vers le médecin qui est habilité car c'est son métier de proposer des traitements alternatifs quand la situation l'exige. Ceci étant, la disponibilité du médicament peut être améliorée.

Les fournisseurs ou opérateurs, les laboratoires pharmaceutiques doivent être responsables. L'orateur suggère qu'on aille vers des programmes d'importation pluriannuels. Cela permet d'avoir d'importantes remises et d'assurer un meilleur approvisionnement. Le président de l'Ordre suggère des programmes allant sur cinq (5) ans avec des clauses pour la révision des prix, la régulation des flux d'importations.

#### Faire tomber les tabous

Il faut faire tomber les tabous, suggère le Dr Benbahmed. L'orateur propose également d'assurer la disponibilité du médicament, du moins de certains médicaments qu'on ne trouve qu'à l'hôpital, en alimentant les officines, cela permet au malade d'aller vers celles-ci au lieu d'aller à l'hôpital. C'est une décision qui avait été prise puis remise en cause.

Le Dr Benbahmed a aussi évoqué le financement de la sécurité sociale. Il faut trouver de nouvelles ressources, et pas seulement compter sur les cotisations. Il y a aussi comme dans certains pays, les impôts, des taxes sur les produits de luxe par exemple. ●●●



Dr Lotfi Benbahmed, président de l'Ordre des pharmaciens, et président du Conseil national de déontologie médicale



Dr Amir Touafek, vice-président chargé de la catégorie industrie et président de la commission nationale de déontologie dans l'Ordre national des pharmaciens.

# CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

•••

C'est un enjeu important. Quand on veut une politique de santé de qualité, il faut réfléchir et avancer avec la prise d'initiatives, note l'orateur.

S'agissant de la spéculation, elle relève de problèmes liés à la disponibilité. Si on règle les problèmes de fond, ce sont des situations qui disparaîtront d'elles-mêmes. Réviser par exemple les marges bénéficiaires, lutter contre les situations monopolistiques, ce qui serait dans ce cas, de la compétence du Conseil national de la Concurrence qui vient d'être installé récemment. Il y a une expertise qui existe. Elle doit être utilisée.

## Une couverture évaluée à 35 % du marché par l'industrie nationale

Intervenant à son tour, le Dr Amir Touafek note que le marché du médicament évolue plus en volume qu'en valeur. L'éminent orateur parle de l'objectif inscrit par les pouvoirs publics d'arriver à une production nationale couvrant 70 % des besoins à horizon 2015. Actuellement, elle est à hauteur de 35 à 40 % selon les estimations émanant de différents milieux. On est donc loin de l'objectif inscrit. De nouvelles pathologies sont maintenant devenues courantes dans notre



pays : cancer, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, ce sont des maladies fréquentes aujourd'hui, un malade sur deux est un Algérien atteint de Parkinson. L'Alzheimer est assez répandue aujourd'hui. Quelles sont alors les solutions ? L'enjeu est dans le développement technologique, celui qui dérive de la biotechnologie, relève l'orateur. Nos usines, dit-il, n'ont pas la capacité ni les moyens de fabriquer les produits pharmaceutiques allant dans le traitement des pathologies nouvelles (cancer, etc.).

## La biotechnologie est la solution de l'avenir

Le Dr Amir Touafek suggère l'adoption d'un pacte de croissance et technologique

et intégrer privé-public pour avancer et parvenir à des coûts maîtrisés. Il fallait aussi impliquer les laboratoires internationaux pour s'assurer d'un transfert technologique. Le ministère de la Santé ne peut répondre seul à ce défi. D'où la nécessité d'un travail intersectoriel intégrant santé, industrie, sécurité sociale, enseignement supérieur et recherche. Les conditions de réalisation de cet objectif ne sont pas réunies aujourd'hui, constate l'orateur, mais ce n'est pas une impossibilité. Le cancer, relève le Dr Amir Touafek, c'est plus de 55 000 nouveaux cas par an dans notre pays. L'Alzheimer et le Parkinson font cinq fois plus de morts que les accidents de la route. Cela ne peut être freiné que par la disponibilité de médicaments. Des solutions ne peuvent être appor-

tées que par un bond technologique. Saidal est un important maillon sur le plan industriel, mais il faut savoir que pour le seul marché de l'insuline, ce groupe ne couvre que 3 % du marché en Algérie.

Actuellement, l'industrie locale du médicament n'est basée que sur les produits classiques. Elle doit donc évoluer par la maîtrise de nouveaux processus afin de maîtriser les produits correspondants aux nouvelles pathologies.

T. M. A.

## L'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DU MÉDICAMENT

### Une autre urgence

La pénurie des médicaments peut être résolue par une application « stricte » du code déontologique régissant l'exercice de la profession de pharmacien, a indiqué hier à Alger le président de l'Ordre des pharmaciens, le Dr Lotfi Benbahmed.

« Assainir le secteur du médicament et veiller à la disponibilité des produits pharmaceutiques passent par plus de rigueur dans l'application des règles de la déontologie du secteur pharmaceutique », a souligné le Dr Benbahmed, lors d'une conférence débat organisée par le Forum du journal « DK News ». Il a, dans ce contexte, déploré l'existence de certains pharmaciens, qui, a-t-il souligné, bien qu'ils ne soient pas inscrits à l'Ordre des pharmaciens, exercent dans l'ilégalité grâce à la complicité de certains directeurs de la santé publique (DSP). Le Dr Benbahmed a soullevé, par ailleurs, le cas des vendeurs employés par les pharmacies sans être titulaires de diplômes dans la branche. « Ces derniers vendent, a-t-il déploré, des produits sans prescription médicale et qui peuvent être dangereux pour les malades. »

« Le médicament est devenu une valeur marchande sur laquelle les mailloons de la chaîne (les intermédiaires) se font de gros bénéfices au détriment des citoyens », s'est-il indigné. Pour lui, les citoyens doivent bénéficier d'une prestation de qualité au niveau d'offices pharmaceutiques gérées par un personnel qualifié.

« Cela permettra de lutter contre les dérives pharmaceutiques comme le détournement de médicaments, la vente illégale de psychotropes ou de produits contrefaçons », a-t-il estimé.

Le Dr Benbahmed a fait savoir, à cette occasion, qu'une étroite coopération est en cours entre l'Ordre des pharmaciens et les services de la Sûreté nationale (police judiciaire) pour lutter contre la contrebande des médicaments. Il est important, selon lui, d'assurer une traçabilité du médicament, en responsabilisant les prestataires chargés de les délivrer, ajoutant que le médicament est un produit qui peut s'avérer dangereux et doit être, par conséquent, distribué selon de bonnes pratiques et dans le respect des normes.

S'agissant des ressources humaines dans le secteur de la pharmacie, le même responsable a souligné « l'importance » de former les étudiants dans les spécialités accusant un déficit de personnel qualifié.

Quant aux pharmacies des zones enclavées qui fonctionnent, jusqu'à l'heure actuelle, sans pharmaciens qualifiés, le Dr Benbahmed a proposé d'orienter les pharmaciens « chômeurs » dans ces régions.

Pour sa part, le vice-président de l'Ordre des pharmaciens, M. Amir Touafek, a plaidé pour l'implication de tous les opérateurs économiques publics et privés, nationaux et internationaux, dans le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie.

« Pour détenir 70 % des parts du marché national du médicament, il est nécessaire de développer une industrie notamment par un transfert de technologies et de savoir-faire », a-t-il suggéré.

APS



## Une minute de silence à la mémoire de M. Abderrezak Bouhara

Une grande émotion a régné hier au centre de presse de DK News qui recevait les docteurs Benbahmed Lotfi et Amir Touafek, président et vice-président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens. La disparition de M. Abderrezak Bouhara, ancien minis-

tre de la Santé avait affecté profondément l'assistance. Une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt, un homme connu pour son intégrité, son affabilité et son sens profond de la justice. A Allah nous appartenons, et à Allah nous retournons.

## POUR ATTEINDRE LES 70% DE PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENT La biotechnologie, l'unique alternative

R. Rachedi

La part de la production locale dans le marché du médicament, est actuellement de 35%, soit une valeur globale d'un peu plus d'un milliard de dollars. Mais pour atteindre l'objectif des 70%, tracé par le gouvernement pour l'horizon 2015, l'industrie pharmaceutique doit impérativement investir dans la biotechnologie, « si on veut passer de 35% à 70% en valeur, on est obligé de produire localement les produits qui coûtent le plus cher, ce qui inclut un investissement dans le tissu industriel et technologique nécessaire pour le développement de la biotechnologie », a af-

firme Amir Touafek, vice-président de l'Ordre national des pharmaciens algériens, chargé de la catégorie industrielle et président de la commission nationale de déontologie, en marge du Forum de DK News. Les médicaments biotechnologiques sont des produits issus de process industriels, à partir d'organismes vivants, leur fabrication est totalement différente des médicaments classiques issus de la chimie. Les biomédicaments sont essentiellement utilisés dans le traitement des maladies graves telles que le cancer, l'Alzheimer, et la maladie de Parkinson, a souligné M. Touafek. Conséquence d'une transition épidémiologique et démographique, les pathologies lourdes telles

que le cancer, touchent de plus en plus la population maghrébine. Et par souci d'y faire face, l'Algérie a organisé les 2 et 3 octobre dernier, le Sommet de la santé maghrébine qui a été présidé par M. Touafek. 17 pays dont le Maroc et la Tunisie, ont pris part à cette rencontre, pour débattre de la politique de santé en rapport avec deux pathologies, le diabète et le cancer.

15 thèmes ont été abordés lors de ce sommet, par 63 spécialistes, dont une trentaine d'étrangers. 130 recommandations, ont été tirées de cette rencontre, elles ont été transmises au ministre de la Santé et au président de la République, a signalé M. Touafek.

R.R.

## SAHARA OCCIDENTAL

**PRISONNIERS  
SAHRAOIS  
DE GDEIM IZIK:  
Les autorités  
marocaines  
imposent un  
black-out  
médiatique**

La ministre sahraouie de la Culture, Khadija Hamdi, a dénoncé dimanche à Alger le black-out médiatique imposé par les autorités marocaines au procès des 24 prisonniers politiques sahraouis, en cours depuis deux jours à Rabat, le qualifiant d'illégal et d'injuste.

«Il y a un black-out médiatique imposé par les autorités marocaines au procès des 24 prisonniers politiques sahraouis ou «groupe Gdeim Izik», malgré la présence de parlementaires européens et d'observateurs internationaux interdits d'accès au tribunal», a affirmé la ministre sahraouie. Regrettant l'absence totale d'informations sur le procès, Khadija Hamdi a qualifié d'«inadmissible» la «mise à l'écart des médias présents» sur place par les autorités marocaines, laissant ainsi l'opinion internationale et l'opinion publique marocaine dans l'ignorance de ce qui se déroule au tribunal militaire.

Ce «premier procès de civils sahraouis devant un tribunal militaire», a été qualifié par la ministre de «contraire au droit international et au droit marocain lui-même», estimant que la décision de traduire des civils devant une juridiction militaire plaçait les «autorités marocaines dans l'impasse». S'exprimant au sortir d'une réunion avec son homologue algérienne, la ministre sahraouie a rappelé que le seul tort des 24 membres du groupe Gdeim Izik est d'avoir dressé un campement à El Ayoun (Sahara occidental) occupée pour «défendre leurs droits politiques, économiques et sociaux», avant d'en être délogés par les forces d'occupation marocaines et jetés en prison. Ces prisonniers politiques sahraouis, en détention depuis plus de 27 mois, sont notamment accusés d'«atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, formation d'une bande criminelle et atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction». Souhaitant un dénouement heureux par la «libération pure et simple» de ce groupe de prisonniers sahraouis, la ministre sahraouie a, en outre, dénoncé leur longue détention avant la tenue de leur procès, la qualifiant «inacceptable» au XXI<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs associations internationales de défense des droits de l'homme, des intellectuels et avocats ont réclamé la libération «inconditionnelle» du groupe de Gdeim Izik, dénonçant la comparution de civils devant une juridiction militaire. Pour sa part, Khalida Toumi a appelé les médias à faire écho à ce procès «autant que possible» pour montrer à la face du monde l'atrocité des pratiques coloniales... marocaines, au moment même où le peuple sahraoui s'apprête à célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa lutte pour le droit à l'autodétermination, a-t-elle rappelé. La visite de la ministre sahraouie en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'accord de coopération, d'échange et de formation dans le domaine de la culture entre l'Algérie et la République arabe sahraouie démocratique (Rasd).

APS

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE

**Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé, dimanche à Alger, que les relations entre l'Algérie et l'Allemagne «sont séculaires, solides et profondes», souhaitant que la coopération bilatérale se hisse au niveau des relations politiques «excellentes».**

M. Ould Khelifa s'est entretenu au siège de l'APN avec le président du Parlement allemand (Bundestag), M. Norbert Lammert à qui il a affirmé que la solidité des relations algéro-allemandes était confortée par l'échange de visite entre responsables des deux pays au plus haut niveau rappelant les deux visites effectuées en Allemagne par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, durant la dernière décennie, indique un communiqué de l'APN.

Dans ce contexte, le président de l'APN a précisé que les volets de coopérations bilatérale étaient «nombreux» ajoutant que la coopération avec l'Allemagne «est souhaitée et nécessaire».

Il a exprimé son souhait de voir cette coopération se hisser au niveau des relations politiques «excellentes», d'autant que l'Allemagne «est le 5<sup>e</sup> partenaire économique de l'Algérie, en termes d'échanges commerciaux». Par ailleurs, M. Ould Khelifa a mis en exergue le rôle

# Les relations algéro-allemandes «solides et profondes»



des parlementaires dans la consolidation des relations bilatérales soulignant la redynamisation prochaine du groupe parlementaire d'amitié avec l'Allemagne «pour qu'il constitue un cadre idoine de concertation sur nombre de domaines de coopération et d'harmonisation de positions autour des grands projets dont la lutte antiterroriste et la criminalisation de l'octroi de la rançon, principale source de financement du terrorisme».

M. Ould Khelifa a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis des événements survenus au Mali et son attachement au respect de l'intégrité territoriale de ce pays appelant à faire prévaloir le dialogue pour le règlement de la crise.

Il a, aussi, réaffirmé le rejet par l'Algérie de toute ingérence dans les affaires intérieures des pays et son soutien au droit des peuples au choix du système de gouvernance qui leur convient.

De son côté, M. Lammert a qualifié d'«excellentes» les relations qu'entretenait son pays avec l'Algérie appelant à leur renforcement aux niveaux politique et économique «pour mieux refléter le poids de l'Algérie en région méditerranéenne et celui de l'Allemagne en Europe».

Il a également fait part de la disponibilité de son pays à diversifier ses relations avec l'Algérie pour englober tous les domaines de coopération économique soulignant la convergence de vues des deux pays sur plusieurs questions internationales et les moyens de leur règlement.

L'entretien s'est déroulé en présence des membres des délégations des deux Assemblées et des présidents des groupes parlementaires.

M. Lammert est arrivé dimanche matin à Alger à la tête d'une délégation parlementaire pour une visite officielle de deux jours.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À SON HOMOLOGUE IRANIEN 34<sup>e</sup> anniversaire de la révolution islamique

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de vœux au président de la République Islamique d'Iran, M. Mahmoud Ahmadinejad, à l'occasion de la célébration du 34<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution islamique iranienne, dans lequel il lui a réaffirmé sa disponibilité à œuvrer au renforcement et à la promotion des relations de coopération bilatérale.

«Il m'est agréable au moment où le peuple iranien frère célèbre le 34<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution islamique iranienne, de vous exprimer au nom du peuple et du gouver-

nement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être et au peuple iranien frère davantage de progrès et de prospérité», a écrit le président de la République dans son message.

«Je saisis cette occasion pour vous exprimer ma pleine satisfaction du niveau atteint par les relations de coopération bilatérale et vous réaffirmer ma détermination à œuvrer de concert avec vous à leur renforcement au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», a conclu le Président Bouteflika.

## La Tunisie s'enfonce dans la crise politique

Le parti du Congrès pour la République (CPR), partenaire de la coalition au pouvoir a décidé de retirer ses ministres du gouvernement tunisien actuel au moment où le mouvement islamique Ennahda a rejeté la décision concernant la formation d'un gouvernement technocrate menant le chef de l'exécutif à menacer de se retirer du gouvernement, la Tunisie s'enfonce ainsi davantage dans une grave crise politique.

Le parti du Congrès (parti du président de la République Moncef Marzouki) a décidé à l'issue de ses réunions, de se retirer du gouvernement car le mouvement Ennahda au pouvoir a maintenu sa position en refusant de céder les portefeuilles des ministères de la Justice et des Affaires étrangères.

Le parti avait demandé également la formation d'une commission représentative des partis de la coalition au sein de la présidence tunisienne pour effectuer des concertations concernant les décisions politiques et économiques ainsi que les désignations des hauts postes. Mais pour les observateurs ce retrait est

plutôt motivé par la décision prise par le chef du gouvernement provisoire, Hamadi Jebali, de former un gouvernement de technocrates pour diriger les affaires du pays en attendant les prochaines échéances électorales.

Cependant, le mouvement islamiste Ennahda qui dirige la Troïka au pouvoir a rejeté la décision du chef du gouvernement estimant que le pays a besoin d'un gouvernement politique d'entente devant être constitué sur la base des élections du 23 octobre 2011 qui ont mené à la formation de la Troïka au pouvoir (Ennahda, le Congrès et Ettakatol).

Des milliers de sympathisants de ce parti islamiste sont descendus samedi dans les rues pour manifester «leur soutien au pouvoir légitime» en scandant des slogans favorables à l'Assemblée constituante, légitime à leurs yeux, et soutenant leur parti dans la gestion du gouvernement.

Ces manifestants ont estimé que les propositions visant la dissolution de l'Assemblée nationale constituante avaient pour «objectif» de créer une «ca-

rence politique» de nature à plonger le pays dans l'anarchie. Pour les observateurs politiques, M. Hamadi Jebali, en prenant la décision de désigner un gouvernement de technocrates, appelait à l'aide de «compétences apolitiques et de représentants de la société civile et, partant, de se libérer des contraintes dont il fait l'objet de la part des éléments durs du parti islamiste Ennahda à qui il appartient».

C'est pourquoi Hamadi Jebali a proposé un gouvernement «politiquement impartial» chargé uniquement de gérer les affaires de l'Etat, en prévision des prochaines élections présidentielles et législatives après l'élaboration de la nouvelle Constitution dont dépendront toutes les échéances.

Parallèlement, il a menacé de démissionner au cas où ses efforts échoueraient dans la formation d'un nouveau gouvernement, ou que celui-ci n'aurait pas obtenu la confiance requise, facteur qui pourrait encore aggraver davantage la tension, estiment encore les observateurs.

**Le président sud-africain Jacob Zuma a parlé football dimanche avec son illustre prédécesseur Nelson Mandela, à qui il a rendu visite avant de se rendre à la finale de la coupe d'Afrique des nations, ont indiqué ses services.**



AFSUD

## Mandela va bien, et discute foot avec Zuma au sujet de la coupe d'Afrique des nations

M. Zuma l'a trouvé «en forme et détendu», en train de regarder la télévision. Le héros de la lutte anti-apartheid, âgé de 94 ans, a été hospitalisé pendant dix-huit jours en décembre pour une infection pulmonaire, puis pour des calculs biliaires. Il se remet depuis à son domicile de Johannesburg. «Il avait le plus beau sourire, et c'était formidable de discuter avec lui du prochain «Etat de la nation» (discours d'ou-

verture du Parlement que doit prononcer M. Zuma jeudi, ndlr) et de la Coupe d'Afrique des Nations» (CAN), a déclaré le président sud-africain, cité dans un communiqué.

M. Zuma s'est ensuite rendu au stade Soccer City de Soweto, où le Nigeria affrontait le Burkina Faso en finale de la CAN. Les Nigérians l'ont emporté 1 à 0.

## AFSUD - RD CONGO Un des chefs des rebelles de la RD Congo arrêté au Cap

Un chef des rebelles de la République démocratique du Congo (RDC) a été arrêté vendredi au Cap, ont annoncé dimanche les autorités sud-africaines.

L'homme arrêté devrait être transféré à Pretoria, capitale sud-africaine, selon le responsable sud-africain chargé de l'enquête sur les crimes prioritaires, Paul Ramoloko.

«Nous avons arrêté cet homme qui était le meneur du complot visant à renverser le président de la RDC», a affirmé M. Ramoloko sans révéler l'identité de l'homme arrêté, qui va comparaître devant la Cour ré-

ionale de Pretoria. Cette arrestation porte à 20 le nombre des personnes qui seraient impliquées dans le complot contre le pouvoir de Kinshasa.

La police sud-africaine avait arrêté, mardi dans la province de Limpopo, 19 membres présumés de ce complot, dont un ressortissant américain, à l'issue d'une enquête de plusieurs mois.

Ces hommes sont venus en Afrique du Sud pour suivre une formation militaire spéciale dans le but de renverser le gouvernement de la RDC, selon l'Autorité nationale des poursuites judiciaires de l'Afrique du Sud (NPA). Le gouvernement sud-africain a déclaré à



plusieurs reprises qu'il s'oppose à toute tentative de renverser un gouvernement par des moyens militaires.

## Le Soudan a réalisé des avancées en matière des droits de l'homme

«Le respect des droits de l'homme au Darfour a connu ces dernières années une nette amélioration», a affirmé, dimanche, l'expert indépendant de l'ONU sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Mashhood Adebayo Baderin, à l'issue d'une mission de huit jours dans le pays. «Les autorités soudanaises ont réalisé de grandes avancées, notamment dans le domaine juridique ou plusieurs réformes ont été entreprises», a indiqué M. Baderin, soulignant l'engagement de Khartoum à respecter les accords internationaux (...). L'expert indépendant a assuré que «même si la situation reste très difficile, le respect des droits de l'homme au Soudan a connu ces dernières années une nette amélioration».

Lors de sa visite, M. Baderin s'est entretenu avec des responsables du gouvernement et d'organisations non-gouvernementales, ainsi qu'avec des employés des Nations unies. Le banditisme, les violences tribales et les combats entre rebelles et armée soudanaise sont quotidiens au Darfour, province de l'ouest du Soudan en conflit armé même s'ils sont d'un degré moindre qu'en 2003 et 2004, lorsque des groupes qui ont pris les armes contre Khartoum.

## NIGERIA-RD CORÉE Trois médecins coréens tués dans le nord du Nigeria

Trois médecins nord-coréens ont été tués par des hommes armés inconnus à Potiskum, ville du nord-est du Nigeria, a déclaré dimanche la police nigériane.

Le commissaire de police de l'Etat de Yobe, Sanusi Rufai, a confirmé la mort de ces Coréens dimanche matin.

«Je peux vous confirmer que ceux qui ont été tués sont venus du Coréen du Nord», a-t-il dit, ajoutant qu'une enquête a été ouverte pour savoir qui est derrière ce meurtre. Personne n'a revendiqué cette attaque jusqu'ici.

Potiskum a été récemment le théâtre de plusieurs attaques et les prisons, les postes de police et les écoles en ont été les cibles.

APS

## TCHAD - CEN-SAD Les défis sécuritaires au cœur d'un sommet extraordinaire de la CEN-SAD le 16 février au Tchad

Une session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté des Etats sahéli-sahariens (CEN-SAD), qui portera notamment sur des questions politiques et sécuritaires dans la zone sahéli-saharienne, se tiendra le 16 février dans la capitale tchadienne N'Djamena. Le sommet de la CEN-SAD, créé en 1998 à Tripoli (Libye), portera notamment sur l'examen des questions politiques et sécuritaires, et l'adoption de la déclaration et du Plan d'action relatifs à l'Organisation. Les participants auront aussi à examiner les rapports de la session

extraordinaire du Conseil exécutif prévu les 13 et 14 à N'Djamena, et de celle tenue en juin dernier à Rabat (Maroc) sur fond d'inquiétudes face aux crises sécuritaires qui secouent la zone sahéli-saharienne.

Les discussions engagées alors entre les différents pays membres de la CEN-SAD avaient abouti à une refondation de la communauté sahéli-saharienne avec l'adoption d'un projet de traité révisé. A cet effet, les experts de la CEN-SAD se sont retrouvés dimanche à N'Djamena dans le cadre d'une réunion préparatoire à la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Organisa-

tion (13-14 février). Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la rencontre des experts des 28 pays membres, figurent l'examen et l'adoption du projet de règlement financier de la CEN-SAD, du projet de règlement intérieur de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement et du projet de règlement intérieur du Conseil exécutif.

L'espace sahéli-saharien est confronté à une multitude de défis politiques, socio-économiques, environnementaux, humanitaires et sécuritaires qui fragilisent la sécurité et la stabilité de la région.

APS

MALI:

## Renforcement du dispositif sécuritaire à Gao suite aux attentats dans la ville

Les forces maliennes ont renforcé dimanche le dispositif sécuritaire à Gao suite aux attentats à l'explosif survenus dans cette ville du nord du Mali, au moment où des combats opposaient les soldats maliens aux hommes armés dans le centre de la ville.

Le dispositif de sécurité a été renforcé dans les quatre principales entrées et sorties de Gao, les patrouilles militaires se multiplient et la route menant vers le nord et les villes de Bourem et Kidal ayant été également fermée. Aucun véhicule n'était autorisé à l'emprunter, pour empêcher d'éventuels attentats suicide, indique-t-on de source officielle.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, Gao a connu un attentat à l'explosif vendredi, revendiqué par la suite par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujaq), l'un des groupes terroristes qui occupait depuis des mois le nord du Mali, y multipliant les exactions.

Un autre attentat suicide a visé dans la nuit de samedi à dimanche un poste de contrôle de militaires maliens à Gao sans faire de victimes.

Selon des sources sécuritaires, trois mines antipersonnel ont aussi été découvertes dans la zone. Jeudi, le Mujaq avait dit avoir créé «une nouvelle zone de conflit», promettant d'attaquer des convois, de poser des mines et d'«organiser des opérations kamikazes».

En outre, des combats ont opposé dimanche, des soldats maliens à des hommes armés dans le centre de Gao. Des échanges de tirs se déroulaient dans le centre de la ville, près du commissariat central, selon l'agence AFP citant des témoins. Plus grande ville du nord du Mali, située à 1 200 km de la capitale Bamako, Gao a été reprise le 26 janvier par les soldats maliens et français aux terroristes.

Dans la ville emblématique de Tombouctou (Nord), les corps de plusieurs personnes, ont été découverts vendredi ensevelis dans le désert, selon des médias.

Tombouctou a été reprise le 28 janvier, sans combats, par les soldats français et maliens aux groupes armés liés au réseau terroriste d'Al Qaïda dont celui d'Ançar Dine» qui ont occupé cette ville pendant des mois, y commettant aussi de nombreuses exactions.

## SYRIE

## Rencontre entre Brahimi et Khatib dimanche au Caire

Le médiateur international en Syrie, Lakhdar Brahimi, a rencontré, dimanche au Caire, le chef de la Coalition de l'opposition syrienne, Ahmed Moaz al-Khatib, a indiqué un communiqué de l'ONU. M. Brahimi, émissaire de l'ONU et de Ligue arabe, s'est entretenu avec Ahmed Moaz al-Khatib ainsi qu'avec le vice-président de la Coalition Riad Seif et l'a encouragé à poursuivre ses efforts pour entamer un dialogue avec le régime, a ajouté le communiqué de l'ONU. M. Khatib s'était dit prêt, fin janvier, à entamer des discussions directes avec des représentants du régime n'ayant pas «de sang sur les mains», précisant que tout dialogue devait nécessairement porter sur le départ du président Bachar al-Assad. Le régime syrien s'est, de son côté, dit prêt vendredi à dialoguer avec ses adversaires mais sans «conditions préalables».

### ARCHIPEL DISPUTÉ EN MER DE CHINE :

## 4 navires chinois aperçus dans les eaux

Quatre navires chinois ont été aperçus, dimanche, près d'un archipel revendiqué par les deux pays en mer de Chine orientale, ont indiqué les autorités japonaises, qui disent détenir des images vidéo et des photos du dernier incident en date, le «verrouillage» d'un radar par un bateau chinois. Les gardes-côtes japonais ont indiqué avoir aperçu des navires de surveillance chinois près des îles Senkaku (administrées par le Japon mais revendiquées par la Chine sous l'appellation Diaoyu), dimanche matin (samedi vers minuit GMT).

Cette semaine, la tension est à nouveau montée entre Pékin et Tokyo, le Japon accusant une frégate chinoise d'avoir visé un bateau nippon à l'aide d'un radar qui n'est généralement pas utilisé, hormis lorsqu'il s'agit de cibler un objectif avec des visées agressives. Les faits, que Pékin dément, se seraient produits fin janvier.

Samedi, le Japon avait proposé à la Chine d'installer une ligne directe de militaire à militaire afin d'éviter un incident armé.

## CHYPRE

## Nicos Anastasiades donné favori pour la présidentielle

Nicos Anastasiades, candidat de l'opposition, est donné comme favori pour la présidentielle du 17 février à Chypre par un sondage qui lui prédit dimanche une avance confortable à une semaine du scrutin. M. Anastasiades, dirigeant du parti de droite Disy, obtiendrait 42,4% des voix, loin devant le candidat communiste Stavros Malas (21%) et l'ancien Premier ministre Giorgos Lillikas (19,4%), selon ce sondage publié par le journal *Phileleftheros*.

Le sondage, mené du 31 janvier au 6 février, a été effectué sur un échantillon de 1.188 électeurs, avec une marge d'erreur proche de 3%.

D'autres sondages publiés dans la semaine ont fait état de scores similaires. Si M. Anastasiades remporte plus de 50% des voix, il peut être élu dès le premier tour, mais il est probable qu'un second tour soit organisé le 24 février, opposant le favori soit à M. Malas soit à M. Lillikas.

APS

## IRAN - AIEA - NUCLÉAIRE

# Nucléaire: une délégation de l'AIEA mercredi en Iran

**Une délégation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) séjournera en milieu de semaine en Iran afin d'obtenir un pouvoir plus large lui permettant de vérifier la véracité sur la teneur du programme nucléaire de Téhéran.**



Un huitième round de négociations, en l'espace d'un an, débutera mercredi à Téhéran où les représentants de l'Agence onusienne seront dirigés par le chef des inspecteurs Herman Nackaerts.

Les entretiens avaient débuté fin janvier 2012, deux mois et demi après la publication par l'Agence d'un rapport très sévère indiquant que l'Iran avait travaillé à la mise au point de la bombe atomique avant 2003 et peut-être ensuite.

L'AIEA veut obtenir un accord l'autorisant à enquêter in situ pour éclaircir tous les points soulevés dans ce rapport.

«Ces négociations doivent se dérouler de manière très précise car, on entre dans le domaine de la sécurité nationale», avait souligné, fin janvier, le représentant iranien auprès de l'AIEA, Ali Asghar Soltanieh, cité par l'agence officielle Irna.

Signataire du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), l'Iran doit soumettre ses sites nucléaires aux inspections de l'Agence, mais celui de Parchin n'en est pas dans cette catégorie. Faute d'avancée, l'Iran s'expose au risque d'une résolution de la réunion, début mars, du conseil des gouverneurs de l'AIEA, demandant la saisine du Conseil de sécurité des Nations unies à New York. Ce dernier pourrait alors potentiellement décider de nouvelles sanctions.

En novembre, Washington avait annoncé vouloir faire pression en ce sens si aucun progrès n'était constaté dans la coopération de l'Iran avec l'agence.

Le pays est déjà sous le coup de six résolutions des Nations unies concernant son programme nucléaire, dont quatre assorties de sanctions.

## PALESTINE - ISRAËL

## Israël approuve la construction de 90 logements dans une colonie en Cisjordanie



Les autorités d'occupation israéliennes ont approuvé la construction de 90 logements dans la colonie de Beit Lahem, près de Ramallah en Cisjordanie, a indiqué lundi l'ONG anticolonialisation «La Paix Maintenant». Dimanche, le ministère israélien de la Défense avait annoncé

avoir donné le feu vert à la planification de la construction de 346 logements dans deux autres colonies de Cisjordanie occupée. La décision de construire de nouveaux logements en Cisjordanie survient à quelques semaines d'une visite du président américain Barack Obama en Israël

et dans les territoires palestiniens. La communauté internationale considère illégales toutes les colonies israéliennes et ne reconnaît pas l'annexion en 1967 d'El Qods-Est, où les Palestiniens veulent établir la capitale de l'Etat auquel ils aspirent.

## AFGHANISTAN: Une commission d'enquête révèle la pratique de la torture dans les prisons

Une commission d'enquête nommée par le président afghan, Hamid Karzai, a reconnu que le recours à la torture était répandu dans les prisons afghanes comme l'avait affirmé un rapport de l'ONU, a annoncé dimanche la présidence afghane dans un communiqué.

«D'après le rapport de la commission d'enquête, la moitié des prisonniers interrogés se sont plaints de mauvais traitements, de harcèlement et même de torture durant leur détention», indique la commission.

Aucune conclusion, recommandation, ou engagement ne figure dans le communiqué de la présidence.

Selon le dernier rapport de l'ONU, publié le 21 janvier dernier, de nombreux prisonniers de guerre ont été maltraités

dans les prisons afghanes. Quelque 326 des 635 prisonniers rencontrés par l'ONU dans 89 centres de l'ANP (police) et du NDS (services secrets afghans) répartis dans 30 provinces ont dit avoir subi des abus, selon le document qui précise que la proportion atteint même 76% chez les 105 mineurs interrogés qui sont «80 à dire avoir été torturés».

L'ONU avait en outre fait état de la «disparition présumée» de 81 individus emprisonnés à Kandahar (sud) entre septembre 2011 et octobre 2012.

Ce rapport intervient alors que le gouvernement afghan doit assurer la responsabilité totale de la sécurité du pays, transmise par la force de la coalition internationale en Afghanistan (Isaf).

# Fatigue, crampes

## Dopez vos réserves de magnésium

**Fatigue, irritabilité, crampes, paupières qui tremblent... C'est peut-être un manque de magnésium. Parmi les femmes qui n'en consomment pas assez, certaines sont plus sensibles à la carence. Comment la corriger et quels sont nos besoins ?**



### 1. Le magnésium, à quoi ça sert ?

C'est un minéral essentiel qui intervient dans plus de 300 réactions enzymatiques au sein de notre organisme. L'une de ses principales fonctions est de réguler l'entrée du calcium dans les cellules. En cas de stress ou lors d'une activité physique, ces dernières ont besoin de calcium. Or, celui-ci ne peut entrer que si du magnésium est chassé de la cellule. Après un stress ou un effort intense nécessitant beaucoup de calcium, les cellules ont donc perdu beaucoup de magnésium. Une partie est récupérée au niveau des reins, mais pas la totalité.

### 2. De quelle quantité avons-nous vraiment besoin ?

En moyenne, les apports conseillés sont de 6 mg par kilo et par jour. Si vous pesez 60 kg, vous devez donc en consommer chaque jour 360mg. Les adolescents en période de croissance, les femmes enceintes et les sportifs ont néanmoins des besoins supérieurs. Dans la mesure où le fœtus consomme une partie du magnésium absorbé par la mère, celle-ci doit en consommer 35 mg de plus par jour. L'allaitement nécessite également un apport supplémentaire d'environ 25 mg par jour. Chez les sportifs, les besoins augmentent avec l'intensité de l'exercice. Ils dépendent aussi de la quantité de sueur perdue. Toutefois, le plus grand «consommateur» de magnésium reste le stress.

### 3. Notre alimentation nous en apporte-t-elle suffisamment ?

On considère que 1 000 Cal fournissent, en moyenne, 120 mg de magnésium.

La ration calorique conseillée pour un homme étant de 2 000 Cal par jour environ (contre 1700 Cal pour les femmes), nous en consommons donc 240 mg, soit beaucoup moins que l'apport journalier recommandé (AJR). De ce fait, le magnésium est, de tous les minéraux, celui dont nous manquons le plus souvent.

### 4. Quels sont les principaux signes du manque de magnésium ?

«C'est la première cause de fatigue, bien avant les carences en fer», explique Jean-Paul Curtay. Le manque de magnésium amplifie les réactions au stress : tension musculaire, crampes, ballonnements et autres désordres du tube digestif, palpitations cardiaques, insomnie, anxiété... Si l'on se trouve hypersensible au stress, c'est très souvent parce qu'on manque de magnésium. Le syndrome prémenstruel (irritabilité, sensation de gonflement...) peut aussi, en partie, être imputé à un déficit en magnésium. En effet, celui-ci a tendance à diminuer lorsque le taux d'œstrogènes augmente. C'est d'ailleurs pour cette raison que les femmes sont plus touchées que les hommes.

### 5. S'il existe une carence, comment y remédier ?

La première des choses à faire, c'est d'améliorer son apport nutritionnel. Certains aliments, comme les légumes verts et les légumes secs, sont particulièrement riches en magnésium.

Idem pour les céréales complètes, les fruits de mer, le soja, les noix et les noisettes. Remplacer le pain blanc par du

pain complet est conseillé aussi. Autre source importante de magnésium, certaines eaux minérales, comme Hépar, Contrex ou Badoit, qui peuvent nous en apporter jusqu'à 70 mg par litre. Et si on n'aime pas leur goût, on peut les utiliser pour préparer ses boissons chaudes ou pour y cuire des aliments qui absorbent l'eau de cuisson, comme les lentilles ou les féculents. En améliorant son alimentation, on peut augmenter ses apports en magnésium de 100 mg par jour.

### 6. Quand des compléments sont-ils nécessaires ?

Surveiller son alimentation ne suffit pas toujours. Même si, avec 100 mg de magnésium en plus, on se rapproche des apports recommandés. Mais on ne compense pas les besoins supplémentaires liés au stress. Donc plus on est stressé, plus on peut améliorer son confort de vie par des compléments alimentaires riches en magnésium.

Combien de temps doit durer une cure ? Il existe deux types de traitement, explique Jean-Paul Curtay. D'abord une cure dite "d'attaque", avec une à deux fois les apports recommandés (350 à 700 mg), afin de recharger les batteries. Elle dure environ un mois.

Quand on retrouve un bon niveau d'énergie et que l'inconfort musculaire a disparu, on peut passer à une dose de croisière en réduisant progressivement les prises quotidiennes. Cette dose se trouve par tâtonnements. Si les problèmes réapparaissent c'est qu'on les a trop diminuées.» Le besoin étant proportionnel au stress, les doses peuvent être diminuées pendant les vacances.

### 7. Quel produit faut-il choisir à la pharmacie ?

Il existe plusieurs types de compléments à base de magnésium. La première génération était à base de sels inorganiques, tels que les chlorures, les sulfates ou les oxydes de magnésium. Le problème est qu'ils sont souvent très laxatifs. La deuxième génération l'est un peu moins et elle est aussi mieux absorbée par l'organisme. Il s'agit de produits tels que le lactate, le pidolate ou l'aspartate.

Enfin, la dernière génération, apparue au début des années quatre-vingt-dix, n'est plus du tout laxative. Il s'agit de magnésium liposoluble, du glycérophosphate de magnésium, parfois associé à de la taurine, un acide aminé qui aide à maintenir le magnésium dans les cellules, malgré le stress.



## 3

**La fleur d'oranger**

La fleur d'oranger, qui vient du bigaradier, a des vertus apaisantes et relaxantes. Elle est indiquée en cas de palpitations, de crises d'angoisse ou d'insomnies.

**Posologie :** La distillation de la fleur d'oranger donne l'huile essentielle de Néroli et celle de ses feuilles, l'huile essentielle de Petitgrain. Ces huiles essentielles peuvent être utilisées en diffusion atmosphérique, mélangées dans l'eau du bain ou en massage, diluées dans une huile végétale.

## 4

**La valériane**

La valériane était employée par les Romains dans l'Antiquité pour combattre les palpitations et l'arythmie. Aujourd'hui, l'OMS reconnaît son efficacité pour lutter contre l'agitation nerveuse, l'anxiété et l'insomnie, des troubles souvent liés.

**Posologie :** la valériane peut être consommée de différentes façons : en tisane, à base de racines séchées (l'odeur est cependant désagréable), en gélules, en teinture ou en granulés homéopathiques.



## 5

**La mélisse**

Une étude révèle que la combinaison de mélisse et de valériane serait aussi efficace que le triazolam, un somnifère chimique, en raison de leurs propriétés calmantes, sédatives et hypnotiques.

**Posologie :** elle peut être consommée sous forme de tisane, de teinture et en extrait liquide. L'huile essentielle de mélisse diluée avec une huile végétale est très efficace en massage le long de la colonne vertébrale.

## 6

**Le tilleul**

Originaire d'Europe, le tilleul est certainement l'une des plantes les plus connues pour lutter contre les troubles du sommeil. C'est la fleur du tilleul et non son écorce, utilisée pour soigner des maux différents, qui a un effet apaisant et hypnotique reconnu.

**Posologie :** laisser infuser 3 à 4 fleurs de tilleul séchées dans de l'eau bouillante. A consommer plusieurs fois par jour.

## 10

**Plantes pour bien dormir**

Des difficultés à trouver le sommeil, réveil nocturne, agitation... L'insomnie (du latin *somnus* = sommeil) est difficile à définir de façon précise, car il n'existe pas de «norme» en matière de sommeil.

L'insomnie se caractérise par la difficulté à dormir suffisamment, au point où cela entraîne les activités de la vie courante (somnolence, moins bonne attention, irritabilité, etc.). Certaines personnes dorment naturellement peu d'heures par nuit sans répercussion néfaste : elles ne sont donc pas insomniaques. Généralement, en s'attaquant à la cause de l'insomnie, la plupart des gens retrouvent un sommeil réparateur après quelques semaines.

**Dormir est crucial, c'est tout sauf une perte de temps !**

Bien dormir est important, non seulement pour se sentir de bonne humeur et énergique, mais aussi pour jouir d'une bonne santé à long terme. Durant le sommeil, plusieurs processus physiologiques s'accomplissent : les tissus du foie et des muscles se régénèrent, le système immunitaire refait ses forces, la mémoire se consolide, etc. C'est durant le sommeil que la sécrétion des hormones de croissance est la plus élevée. Le cerveau profite aussi de ce répit pour éliminer ses «déchets» grâce aux antioxydants. Cependant, on ne sait pas encore grand-chose sur la façon dont le sommeil déclenche ces mécanismes réparateurs.

## 1

**La verveine officinale**

A différencier de la verveine odorante qui traite des maux différents, la verveine officinale a pourtant de nombreuses vertus. Elle est tout à fait indiquée en cas de nervosité, un trouble qui empêche souvent de trouver le sommeil.

**Posologie :** très courante, la verveine se consomme la plupart du temps en tisane à raison de 2 à 3 tasses par jour.

# Plantes pour dormir



**Pour éviter la prise de somnifères, il est préférable de pencher sur des méthodes douces et naturelles, inoffensives pour l'organisme. Certaines plantes se révèlent très efficaces contre les insomnies. On peut découvrir ici lesquelles et comment les consommer.**

## 2 La camomille

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît l'usage de la camomille pour soulager l'agitation nerveuse et l'insomnie mineure. Consommée en tisane depuis des siècles à l'heure du coucher, on attribue habituellement les effets calmants et sédatifs de la plante à l'apigénine, une des substances actives qu'elle contient.

**Posologie :** laisser infuser 1 cuillère à soupe (= à table) de camomille séchée dans de l'eau bouillante.



## 7 Le houblon

Le houblon a vu son efficacité sur les troubles du sommeil reconnue, puisque les strobiles de houblon contiennent un puissant narcotique, le méthylbutérolactone.

**Posologie :** le houblon se consomme la plupart du temps sous forme d'infusion de strobiles séchés (0,5 g à 1 g dans 250 ml d'eau bouillante), mais on trouve également le houblon en gélules, extrait liquide ou tincture.



## 8 La passiflore



On fait le plus souvent usage de la passiflore pour traiter le stress et l'anxiété, eux-mêmes à l'origine des troubles du sommeil. Les propriétés sédatives de la passiflore sont reconnues.

**Posologie :** la passiflore peut être consommée de nombreuses façons, bien qu'on la trouve le plus souvent en gélules. Prendre l'équivalent de 0,5 à 2 g, 3 à 4 fois par jour réduira les symptômes de l'anxiété.

## 9 Le rooibos



Le rooibos, également appelé thé rouge bien qu'il ne contienne pas de théine, est une plante qui pousse en Afrique du Sud. Elle y est utilisée depuis de nombreuses années pour faciliter l'endormissement.

**Posologie :** le rooibos se consomme généralement sous forme d'infusion à raison de 2 à 3 tasses par jour. Des sachets de feuilles séchées se trouvent facilement dans les herboristeries.

## 10 La lavande

C'est le plus souvent sous forme d'huile essentielle que la lavande se montre efficace pour traiter l'anxiété, l'agitation et donc, les troubles du sommeil.

**Posologie :** quelques gouttes d'huile essentielle de lavande diffusées dans l'air ou déposées sur l'oreiller suffiront à créer un climat de détente propice à l'endormissement.



## MOSTAGANEM

# Eradication de 15 habitations précaires

**Quinze (15) habitations précaires, de construction récente, ont été éradiquées dimanche à Mostaganem, a-t-on appris auprès de l'APC.**

L'opération de démolition, menée par le service technique de la commune de Mostaganem et soutenu par les forces de l'ordre, intervient en application des instructions du wali en vue de résorber tout taudis et tout bidonville altérant le tissu urbain.

Selon la même source, les familles résidant dans ces habitations situées près du boulevard "Mohamed Khemisti" sont originaires de la wilaya de Relizane et d'autres de Mostaganem et ne sont pas concernées par le dernier recensement dans cette collectivité locale.

Les meubles et autres effets de ces familles ont été mis en fourrière et aucun incident n'a été relevé lors de l'opération de démolition, a-t-on assuré.



**BOUIRA :**  
**2.200**  
**professionnels**  
**inscrits dans**  
**l'artisanat**  
**des services**

Le secteur de l'artisanat des services suscite un engouement particulier chez les artisans à Bouira, dont le nombre a atteint 2.264, sur un total de 3.630 artisans exerçant au niveau de cette wilaya, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette différence est due, selon la même direction, à la liberté dont jouissent les professionnels de l'artisanat des services qui ne sont pas contraints de posséder un local et surtout à la forte demande sur leurs produits.

Concernant l'artisanat de production, le nombre de professionnels inscrits est estimé à 528 artisans, a-t-on ajouté de même source, rappelant que ce créneau nécessite des locaux et parfois des autorisations de la part des autorités locales. D'autre part, environ 838 professionnels exercent dans l'artisanat d'art, souligne-t-on, rappelant que ces derniers travaillent à domicile et bénéficient d'avantages fiscaux et d'un soutien de la part de l'Etat. Le secteur de l'artisanat des services a enregistré la création de 12 coopératives professionnelles, alors que l'artisanat de production est doté de 7 coopératives, a-t-on précisé, ajoutant que plusieurs locaux ont été attribués, en 2012, dans la commune de Sour El Ghazlane afin de permettre aux artisans d'exercer et d'écouler leurs produits dans de bonnes conditions. Le secteur a également bénéficié des locaux des ex-Galeries algériennes, au centre-ville de Bouira, qui ont été transformés en locaux pour les artisans, dans le cadre du programme du développement mis en place par la direction local du tourisme et de l'artisanat.

Parallèlement à ces opérations, 156 locaux ont été attribués, en 2012, au profit de 86 artisans exerçant dans différents créneaux, et 22 artisans ont reçu des aides financières directes de la Caisse nationale de promotion des activités de l'artisanat traditionnel, a-t-on indiqué de même source, précisant que ces derniers ont bénéficié de matériels de couture et de broderie, de production d'objets de marbre, etc.

APS

**OLÉICULTURE :**  
**61% des champs à Oran et Ain Témouchent affectés par la tuberculose**

La maladie bactérienne "tuberculose de l'olivier" a touché 61 pour cent de champs d'oliviers dans les wilayas d'Oran et Ain Témouchent, selon une enquête effectuée par la station régionale de la protection végétale de Misserghine lors de la saison agricole écoulée.

Dans la wilaya d'Oran, 16 pc des champs d'oliviers ont été atteints de cette maladie, connue chez les agriculteurs par "la gale" et 45 pc à Ain Témouchent, selon les résultats de l'enquête.

Lors d'une prospection des champs d'oliviers ayant ciblé 22 communes dans les deux wilayas, il a été découvert des champs dans les communes de Misserghine et Boutlélis et d'Es Sénia (Oran), et El Amria, Terga, Chaabat Lham, Aghlal et Hassi El Ghella infestés par cette maladie bactérienne, a-t-on ajouté de même source.

La tuberculose des oliviers est causée par une bac-



térie que l'agriculteur ne peut la déceler qu'après des années de la plantation d'oliviers où des symptômes ap-

paraissent sous forme de tuméfactions au tronc, aux branches et aux feuilles, selon des explications four-

nies par l'ingénieur Nawal Bekri de la station régionale de la protection végétale de Misserghine.

Cette agronome a souligné que cette maladie n'a pas de traitement pour l'éliminer estimant que la seule solution dans le cas d'un arbre infecté est de le déraciner, le brûler afin d'éviter la propagation et de stériliser les outils de taille des oliviers en cas de doute. Pour la prévention de cette maladie, la station régionale poursuit une vaste campagne de sensibilisation des agriculteurs activant dans la filière oléicole en leur prodiguant des conseils et des orientations afin d'éviter la propagation de la maladie.

Elle appelle également les agriculteurs à planter des arbres sains acquis auprès de pépinières dont les produits ont été soumis à un contrôle ou de présenter des échantillons à la station pour des tests gratuits en cas de doute.

**MÉDÉA :**  
**Octroi en 2012 de plus de 2700 crédits pour l'achat de matières premières**

Plus de 2700 crédits pour l'achat de matières premières ont été octroyés en 2012 par la coordination de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la promotion des micro activités, a-t-on appris auprès des responsables de cette structure.

Ce nombre représente, selon le coordinateur local de l'Angem, M. Omar Zerrouki, un taux de réalisation de 98 % des objectifs tracés, au titre de l'exercice 2012, précisant que le montant de cette opération d'acquisition de matières premières s'élève à 146 millions de DA.

Plus de 80 % de ces crédits, plafonnés à hauteur de 100.000 DA, ont servi au financement de micro activités gérées par des femmes issues du milieu rural, notamment dans les domaines exclusifs de l'élevage domestique, l'artisanat et la petite industrie, a ajouté ce responsable.

Ainsi, 315 crédits ont été destinés au financement de petits élevages et autres activités agricoles domestiques, 1631 crédits pour le financement de petites unités industrielles, tels que la fabrication de gâteaux traditionnels, la couture et le tissage, alors que l'activité artisanale englobe 385 crédits, a-t-on indiqué de même source.



## TOURISME - MARKETING

# Pour un prix national dans le domaine du tourisme

**Les participants à la 4<sup>e</sup> édition des Journées sur le marketing touristique ont proposé dimanche à Alger la création d'un prix national du tourisme, à travers une concurrence inter-wilayas dans ce domaine.**

Cette concurrence inter-wilayas consiste en un concours national qui permettra d'établir au final un classement récompensant les meilleures wilayas en la matière, a indiqué M. Rachid Hassas de RH international communication, qui a organisé ces journées sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Les intervenants au cours des débats ont soutenu que cette démarche, qui est à même de susciter une concurrence et une émulation entre les opérateurs et les professionnels du secteur, permet de donner davantage d'importance au marketing touristique, ont-ils estimé. Réfutant, par ailleurs, la thèse consistant à dire que le «tourisme est abandonné» en Algérie, M. Hassas a fait observer que ce secteur demeure, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger, un «gisement d'emplois d'élite» du fait qu'il ouvre des débouchés aux étudiants et universitaires.

Il a ainsi estimé que le tourisme demeure un secteur d'activité en pleine expansion en Algérie, relevant qu'il s'achemine de plus en plus vers la «professionnalisation». M. Hassas a également mis l'accent sur l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le tourisme, expliquant que l'Internet est «capital» pour permettre au touriste de choisir sa destination touristique. A cet effet, les



M. Rachid Hassas  
de RH international communication

responsables de RH international communication ont insisté sur le marketing dans ce secteur ainsi que sur l'importance du choix des supports, ainsi que celui du contenu publicitaire suggéré aux touristes potentiels.

Afin de peaufiner la formation et les connaissances des professionnels, appelés à communiquer davantage à travers un «marketing attrayant», il a recommandé de multiplier la participation des opérateurs aux différentes manifestations mondiales sur le tourisme et encourager l'écotourisme. Dans le même sens, le directeur général de l'Autorité de régulation professionnelle et de la publicité (ARPP) en France, M. Stéphane Martin, a évoqué les «10 règles d'or» d'une communication «responsable» dans le tourisme, notamment la vérité du message publicitaire, la loyauté (ne pas dénigrer les concurrents) l'objectivité, la citoyenneté, la sécurité et la nécessité d'éviter de choquer ou d'irriter les enfants. M. Martin a plaidé, dans ce cadre, pour une communication «responsa-

ble» qui doit être, a-t-il expliqué, «créative, innovante et attractive». Il a illustré ses propos en citant l'exemple de la Norvège qui commercialise sa destination par des images mettant en exergue la verdure, la tranquillité et le grand-air, la Martinique qui met en exergue son côté tropical ou encore la France qui se vante de la Normandie, alors que les Emirats arabes unis investissent dans ce qui est appelé le hub aérien.

Il a expliqué que cette stratégie de communication est menée par des professionnels dans le marketing touristique, lesquels mettent à jour leurs connaissances et s'inscrivent dans l'innovation. Des intervenants lors des débats ont souhaité, à ce propos, que la destination Algérie ne soit pas uniquement représentée par le sanctuaire des martyrs (monument de Ryad El Feth), mais, ont-ils suggéré, par La Casbah ou d'autres sites historiques du pays. Les travaux de la 4<sup>e</sup> édition des journées sur le marketing touristique, qui prendront fin dimanche, seront sanctionnés par des recommandations.

## NEIGE À TISSEMSILT :

## Distribution de plus de 50 000 bonbonnes de gaz butane

Plus de 50 000 bonbonnes de gaz butane ont été distribuées dans la wilaya de Tissemsilt à la suite des chutes de neige enregistrées en fin de semaine dernière, a-t-on appris dimanche du directeur du centre enfumé.

M. Abderrahmane Djebli a précisé à l'APS que ce centre, situé au chef-lieu de wilaya, a distribué près de 8.000 bonbonnes de gaz aux communes déshéritées dont Sidi Boutouchent, Bordj Emir Abdelkader, Beni Lahcen, Larbaâ, en vue de couvrir les besoins des populations en ces temps de grand froid. En prévision d'autres

chutes de neige, le centre enfumé a mobilisé trois équipes de travail en H/24 pour satisfaire les demandes des habitants des communes de la wilaya en ce produit énergétique. Le centre enfumé a élaboré, en collaboration avec les services communaux, un programme spécial pour approvisionner les populations de 15 communes de la wilaya en gaz butane, en cette période où le froid est particulièrement rigoureux, en mobilisant des moyens de transport pour chaque collectivité en vue d'acheminer quotidiennement une moyenne de 250 à 400 bonbonnes de gaz, La

selon les besoins. Des points de collecte de bonbonnes de gaz butane ont été créés depuis le début de l'hiver dans les communes déshéritées de la wilaya dont Melab, Larbaâ, Ras El Mou (Sidi Abed), Sidi Boutouchent, Beni Lahcen et Maâcem afin d'assurer aux habitants ce produit en cas de routes fermées par la neige.

M. Djebli a souligné que le centre enfumé a proposé dernièrement aux aviculteurs l'acquisition de quantités considérables de grandes bonbonnes (6 kg) pour atténuer la tension sur la demande «pressenti» ces derniers jours. La

direction de l'énergie et des mines, qui effectue un suivi quotidien de la situation de distribution de bonbonnes de gaz butane dans la wilaya, a signalé que l'opération se déroule actuellement «dans de bonnes conditions et aucune pénurie n'est à relever». Par ailleurs, le groupement de la Gendarmerie nationale a indiqué que toutes les routes nationales, les chemins de wilaya et vicinaux de Tissemsilt sont ouverts à la circulation à la faveur de l'amélioration des conditions climatiques ce dimanche.

## SELON LE SNAPEST

## L'évaluation d'étape de l'enseignement obligatoire «ne suffit pas» pour sauver l'Ecole algérienne

Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), a estimé que l'évaluation d'étape de l'enseignement obligatoire, adoptée récemment par le ministère de l'Education nationale «ne suffit pas» pour sauver l'Ecole algérienne. Dans un communiqué publié à l'issue de la dernière réunion de son bureau national, le Snapest qui rappelle avoir répondu à l'initiative de la tutelle en l'occurrence l'évaluation d'étape

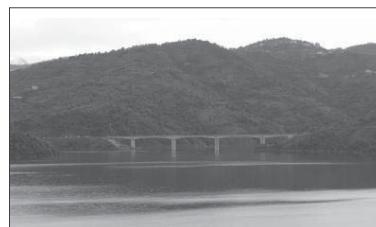
de l'éducation obligatoire «est convaincu que, quelles que soient les décisions qui seront issues de cette consultation, cette évaluation ne suffira pas pour sauver l'Ecole algérienne du danger réel notamment celui de la détérioration de la qualité d'enseignement et la propagation de la violence dans le milieu scolaire». A cet effet, le syndicat estime «nécessaire d'engager sans délais un débat national profond, sérieux et efficace, soutenu par des politiques au

dacieuses des hautes autorités du pays sur la réforme du système scolaire». Le communiqué a, par ailleurs, rappelé que les rapports des wilayas du sud du pays et des Hauts Plateaux, concernés par l'actualisation de la prime de zone et de l'indemnité de poste, ont souligné la nécessité de recourir à «un fort et radical mouvement de protestation». Le communiqué souligne, en outre, que le Snapest reste attaché à la nécessité de rouvrir le dossier du statut

## TIZI OUZOU

## Le barrage de Taksebt rempli à près de 65%

Ferrah Menad



Le barrage de Taksebt, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a atteint un taux de remplissage de 65%, à la faveur des chutes de pluie et de neige enregistrées durant ce mois de février dans la wilaya, selon la direction locale des Ressources en eau. D'une capacité de stockage de 187 millions de m<sup>3</sup>, cet ouvrage hydraulique pourvoit aux besoins en eau potable de la wilaya de Tizi Ouzou et d'une partie des wilayas de Boumerdès et d'Alger. La direction des Ressources en eau précise que grâce aux fortes chutes de neige et aux précipitations importantes enregistrées dans la wilaya, durant les trois premières semaines de février «le niveau du barrage de Taksebt a considérablement augmenté». La même source relève que le taux de remplissage de ce barrage, qui était de 45% au 1<sup>er</sup> janvier, est passé à 65% au 25 du même mois, enregistrant ainsi un volume d'eau supplémentaire de l'ordre de 43 millions de m<sup>3</sup>. Cet apport sera certainement revu à la hausse à la faveur de la fonte des neiges qui permettra au barrage d'atteindre un taux de remplissage de 100%, ajoute la direction des Ressources en eau.

## JUSTICE

## Affaire dite Sonatrach 2 : une information judiciaire déjà ouverte (procureur général)

Le procureur général près la Cour d'Alger, M. Belkacem Zeghamti, a indiqué, dimanche, qu'une information judiciaire dans le cadre de l'affaire dite Sonatrach 2 a déjà été ouverte. Le Parquet général (PG) près la Cour d'Alger «informe l'opinion publique» que les faits révélés dimanche, par certains quotidiens nationaux et étrangers sont «en relation avec l'information judiciaire déjà ouverte auprès du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed dans le cadre de l'affaire dite Sonatrach 2», a précisé un communiqué signé par le PG. La précision du parquet intervient suite aux informations publiées par des titres faisant état de «l'implication de personnalités algériennes dans des faits à caractère pénal et plus précisément de corruption lors de l'exercice de leurs fonctions au sein des institutions de l'Etat». La même source a fait savoir également que le parquet de la République près cette même juridiction a, en date d'aujourd'hui, soit le 10 février 2013, par le biais de réquisitions supplétives, requis le juge d'instruction en charge du dossier l'élargissement du champ des investigations à ces faits nouveaux rapportés par les différents organes de presse.

## USA

## 3 morts dans un accident d'hélicoptère en Californie

Trois personnes ont péri dimanche quand leur hélicoptère s'est écrasé dans un ranch utilisé pour des tournages de films près de Los Angeles (Californie), a rapporté lundi la chaîne de télévision américaine CNN, citant les autorités locales. Selon ces sources, le crash s'est produit au Polka Rosa Movie Ranch à Acton, situé à environ 48 km au nord de Los Angeles. L'hélicoptère a heurté le sol pour des raisons inconnues, a-t-on indiqué. L'Autorité fédérale de l'aviation (FAA) et l'Agence de sécurité des transports (Ntsb) ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident, ont ajouté les mêmes sources.

## CHILI

## Séisme de magnitude 5,3 au centre du Chili



Une secousse tellurique de 5,3 degrés sur l'échelle de Richter s'est produite, dimanche, dans la région de Valparaíso, au centre du Chili, a indiqué l'Institut de sismologie de l'Université du Chili. Le tremblement de terre a eu lieu vers 16h56 (Hl) entre les régions de Coquimbo et Maule et son épicentre a été localisé à 60 kilomètres au nord-ouest de Navidad. La secousse n'a pas fait de victimes, ni de dégâts matériels, selon la même source.

## BELGIQUE

## Plus de 17 tonnes de cocaïne saisies en 2012

Les Douanes belges ont saisi 17,5 tonnes de cocaïne en 2012, soit environ le triple des saisies effectuées en 2011, selon les médias locaux. Sur ces 17,5 tonnes de cocaïne, huit ont été découvertes en octobre 2012 dans le port d'Anvers dans un container provenant de l'Equateur et destiné aux Pays-Bas. Cette saisie constituait un record pour la Belgique et la deuxième plus grosse prise en Europe. Les Douanes belges ont également saisi en 2012, quelque 4,9 tonnes de marijuana, 1,19 tonne de haschich et 258 kg de khat.

## CANADA

## La tempête de neige frappe Terre-Neuve

Les trois provinces de la côte atlantique du Canada s'efforçaient dimanche de rouvrir leurs routes et rétablir le courant, coupé pour des milliers de foyers par la violente tempête de neige de la veille qui se déplaçait vers Terre-Neuve-et-Labrador. Quelque 40 centimètres de neige étaient tombés dimanche sur la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, alors que les coups de vent avaient atteint par endroits entre 140 et 160 km/heure. Les transports demeuraient très perturbés, les compagnies aériennes, dont Air Canada, indiquant qu'il leur faudrait «quelques jours» pour embarquer tous les passagers bloqués dans les aéroports par des centaines d'annulations de vols.

APS

## INDE

## 30 millions de pèlerins se baignent dans le Gange en un jour, 22 morts dans une bousculade

**Au moins 22 personnes sont mortes dimanche dans une bousculade à l'issue d'une journée où plus de 30 millions de pèlerins hindous se sont baignés dans les eaux du Gange lors de la Kumbh Mela, le plus grand festival religieux au monde, qui se tient tous les douze ans à Allahabad, dans le nord de l'Inde, selon un nouveau bilan.**

Dix personnes sont mortes au cours d'une bousculade survenue à la gare ferroviaire d'Allahabad, a déclaré un responsable local des chemins de fer, Harindra Rao, et 12 autres ont succombé à leurs blessures alors qu'on les em-



bard, a déclaré un responsable local des chemins de fer, Harindra Rao, et 12 autres ont succombé à leurs blessures alors qu'on les em-

M. Rao a indiqué que plus de 20 blessés étaient soignés dans deux hôpitaux d'Allahabad et que 15 étaient dans un état critique, selon PTI.

Un bilan précédent faisait état de 20 morts. Selon des responsables locaux, les balustrades d'un pont proche de la gare ont cédu sous la pression de la foule. «Des gens se reposaient sur les balustrades, qui n'ont pas supporté la charge, les fixations ont cédu», a déclaré à Ashok Sharma, un porte-parole du gouvernement de l'Etat d'Uttar Pradesh, où se trouve Allahabad.

## SÉISME AUX SALOMON : 3<sup>e</sup> réplique violente de magnitude 6,3

Une troisième réplique de magnitude 6,3 a secoué aux premières heures de lundi les îles Salomon dans l'océan Pacifique, alors que les secours n'arrivaient pas encore à évaluer l'ampleur des dégâts du premier séisme de magnitude 8 il y a cinq jours suivi d'un tsunami.

L'épicentre de la nouvelle réplique s'est situé à 51 km au

sud-ouest de Lata, ville principale de l'île de Santa Cruz, et à une profondeur de 35 km.

La seconde réplique de magnitude 6,5 avait été enregistrée dimanche matin au large des îles Salomon, quatre jours après un violent séisme suivi d'un tsunami ayant fait au moins dix morts et des milliers de sans-abri.

## CONFÉDÉRATION HELVETIQUE

## La Suisse a connu sa nuit la plus glaciale de l'hiver

La Suisse a connu sa nuit la plus glaciale de l'hiver, où le thermomètre a enregistré, de samedi à dimanche, -36° à La Glattalp (Suisse centrale), rapportent dimanche les médias helvétiques. Plusieurs autres endroits du pays ont connu durant cette nuit des

chutes vertigineuses du mercure, comme c'est le cas de la vallée de La Brévine, appelée aussi la Sibérie suisse avec -30,6°, Buffalora -29,4, la vallée de Conche -27,6°, La Chaux-de-Fonds -20,9° degrés et la Lenk à -20°. En plaine, ce ressenti glacial a également été relevé à Berne -12,4°, Fribourg -12° à Fribourg, Lucerne -9,3° et Bâle -7,9° à Bâle et un petit -5°, selon divers services météorologiques suisses.

## ESPAGNE

## Saisie en Espagne de 71 kg de cocaïne introduits du Brésil

La police espagnole a saisi une quantité de 71 kg de cocaïne dissimulée dans des boîtes de conserve de figues que les trafiquants tentaient de distribuer en Espagne.

Trois personnes, dont la nationalité n'a pas été précisée, ont été arrêtées à Madrid lors de cette opération de lutte contre le trafic de drogue, indique dimanche un communiqué de la police espagnole. La drogue avait été acheminée du Brésil dans un conteneur transportant des

boîtes de figues à travers le port de Barcelone, ajoute la même source précisant que l'enquête a commencé en octobre dernier quand les agents de sécurité ont eu vent de l'existence d'une société d'import-export, procédant à l'introduction en Espagne de cocaïne en provenance du Brésil.

Les personnes arrêtées ont été déférées devant la justice pour atteinte à la santé publique et trafic de drogue.

## COLOMBIE

## Séisme en Colombie : 15 morts et 2 000 habitations endommagées

Au moins 15 personnes sont mortes et 2 000 habitations endommagées dans le séisme de magnitude 6,9 sur l'échelle de Richter qui a secoué samedi le sud-est de la Colombie, selon un nouveau bilan officiel diffusé par les autorités.

Aucune personne n'a été grièvement blessée, ont indiqué dimanche les organismes d'aide humanitaire.

Par ailleurs, cent habitations ont été complètement détruites et 1 900 autres ont été endommagées dans le séisme de magnitude 6,9 sur l'échelle de Richter qui a secoué samedi le sud-est de la Colombie, selon un nouveau bilan officiel diffusé par les autorités.

Aucune personne n'a été grièvement blessée, ont indiqué dimanche les organismes d'aide humanitaire.

Le séisme a été localisé dans la région rurale d'Ospina, dans le sud-ouest du département de Narino.

Les secousses ont été ressenties dans 11 provinces colombiennes, notamment à Bogota, la capitale, ainsi que de l'autre côté des frontières de l'Equateur, du Panama et du Venezuela.

## ITALIE

## Une panne du système informatique plonge l'aéroport Fiumicino de Rome dans le chaos

Une panne du système informatique a plongé durant plus de deux heures, dimanche matin, l'aéroport Fiumicino de Rome dans le chaos, des files interminables et des retards de 30 à 70 minutes dans les départs de nombreux vols nationaux et internationaux, rapporte l'agence Ansa. Il s'agit d'une panne du système informatique «Arco», utilisé dans la gestion des don-

nées des passagers et l'enregistrement des bagages par plusieurs compagnies opérant à partir de cet aéroport, particulièrement Alitalia, précise la même source. Pour remédier à cette situation, qui a provoqué la protestation des voyageurs, les responsables de l'aéroport ont eu recours à une procédure manuelle d'octroi de sièges et pour l'embarquement des passagers.

## Programme du mardi 12 février 2013



09h30 : Oua tastamire el hayet (04) rediff - Feuilleton alg  
10h00 : Aalem e'sahra (38) - Documentaire  
10h30 : Yara (19) - Dessin animé  
11h00 : Questions d'actu «rediff» - Information  
12h00 : Journal en français+météo - Information  
12h25 : El aahd e'tamine (31) - Feuilleton doublé  
13h45 : Min barari el cherq (17) - Documentaire  
14h35 : Yaoumiyate moudir ame (07) - Feuilleton arabe  
15h15 : 52' chrono «rediff» - Emission sportive  
16h15 : Flipper I (18) - Dessin animé  
16h50 : Sahla mahla - Série enfantine  
17h10 : Takder tarbah n°98 - Emission de jeux  
18h00 : Journal en amazigh - Information  
18h30 : Oua tastamire el hayet (05) - Feuilleton alg  
19h00 : Journal en français+météo - Information  
19h30 : Algérie, génies des lieux «Djanet II» - Reportage  
20h00 : Journal en arabe - Information  
20h45 : Parlons-en «consommation: les nouvelles habitudes» - Emission  
22h00 : Gala artistique - Gala  
23h00 : Expression livre «Mahmoud Benamer / Nawel Louerrad» - Emission culturelle  
ooohoo : Journal en arabe - Information

17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour  
18:55 Mot de passe - Jeu  
19:25 Météo 2  
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu  
20:00 Journal  
20:40 Histoire d'un rêve - Magazine de services  
20:44 Météo 2  
22:30 Hors la loi - Justice - Entrer en prison - (1/3)



12:00 Les douze coups de midi -Jeu  
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental  
14:55 Coupable innocence - Télésfilm de suspense  
16:35 American wives - Série dramatique - Médaille amère - Saison 6 (16/23)  
17:25 Coup de foudre au prochain village - Téléréalité  
18:20 Une famille en or -Jeu  
19:05 Le juste prix -Jeu  
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services  
20:38 Instants d'émotion - Magazine de découvertes - Sucre  
20:40 Météo  
20:43 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour  
21:35 Dr House - Série hospitalière  
22:25 Dr House - Série hospitalière  
23:20 24 heures aux urgences - Télé réalité - Les héros



12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour  
12:20 La nouvelle édition 1ere partie - Magazine d'actualité  
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité  
14:00 Les tribulations d'une caissière - Comédie  
15:40 Shameless - Série dramatique - Les dingonds de la farce - Saison 2 (11/12)  
16:25 Sophie et Sophie - Divertissement  
16:30 (Sex list - Comédie  
18:10 Kaira shopping - Série humoristique  
18:20 Les Simpson - Série d'animation  
18:45 Le JT  
19:05 Le grand journal - Talk show  
20:10 Canal champions club - Football  
22:50 Shame - Drame



12:00 Tout le monde veut prendre sa place -Jeu  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:50 Météo 2  
13:52 Consomag - Magazine du consommateur  
13:56 Expression directe - Magazine politique - UNAPL  
14:00 Toute une histoire - Magazine de société  
15:45 Comment ça va bien ! - Magazine de services  
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon patron est un escroc  
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société  
17:10 Côté match - Multisports  
17:15 Seriez-vous un bon expert ? -Jeu  
17:54 CD'aujourd'hui - Variétés

11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Serrons-nous les coudes - Saison 5 (2/24)  
12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique  
13:40 Météo  
13:45 Filles des villes et filles des champs - Télésfilm sentimental  
15:30 L'ivresse du cœur - Télésfilm sentimental  
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Valenciennes  
18:45 100 % mag - Magazine d'information - 100 % Mag fête ses 5 ans  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique  
22:30 Les nouveaux visages de la prostitution - Société - Filles à louer pour hommes riches

## La sélection



20:50

## Dr House - Série hospitalière

Durée : 0h45

Acteur : Jeffrey Wright, Hugh Laurie, Robert Sean Leonard - Réalisateur : Greg Yaitanes  
La faute de personne - Saison 8 (11/22)  
Chase, poignardé par un patient psychotique en pleine crise, a été opéré d'urgence. House, Park, Taub et Adams se retrouvent interrogés chacun à leur tour.



20:50

## Le journal d'Anne Frank - Fiction



Durée : 1h45 - Réalisateur : Jon Jones  
De 1942 à 1944, Anne Frank, enfant juive cachée pour échapper aux nazis, écrit un journal intime : ce documentaire-fiction retrace son parcours tragique.



20:45

## Plus belle la vie - Feuilleton réaliste

Durée : 0h50 - Acteur : Pascal Gimenez, Catherine Amaizo, Nadège Beausson-Diagne - Réalisateur : Christian François  
Petits arrangements avec l'amour  
La commissaire Douala est convaincue d'avoir trouvé l'homme de sa vie. Celui-ci organise d'ailleurs une grande fête pour la présenter à ses proches.



20:45

## Football - En direct



Durée : 2h05 - Ligue des champions 8e de finale aller. Valence (Esp) / Paris-SG (Fra).



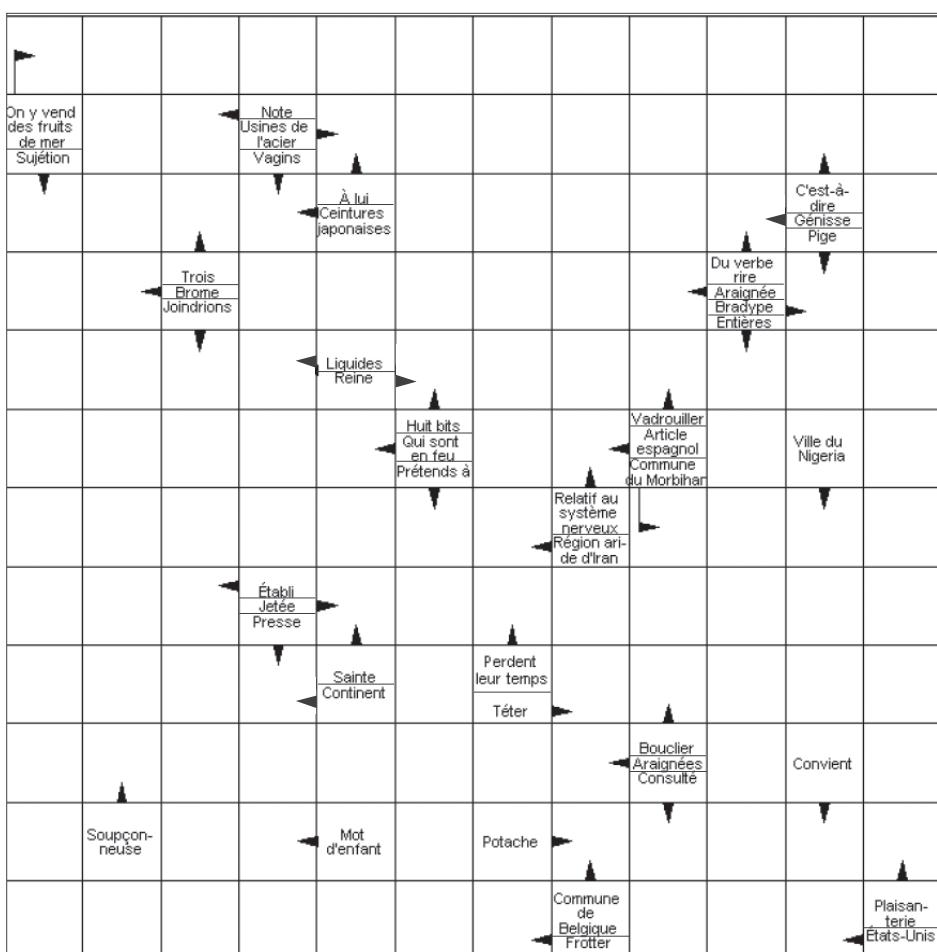
20:50

## Le mac - Comédie

Durée : 1h40 - Acteur : José Garcia, Gilbert Melki, Arsène Mosca - Réalisateur : Pascal Bourdiaux  
Un banquier se voit contraint par la police de se faire passer pendant un mois pour son jumeau, un proxénète dont il ignorait jusqu'alors l'existence.



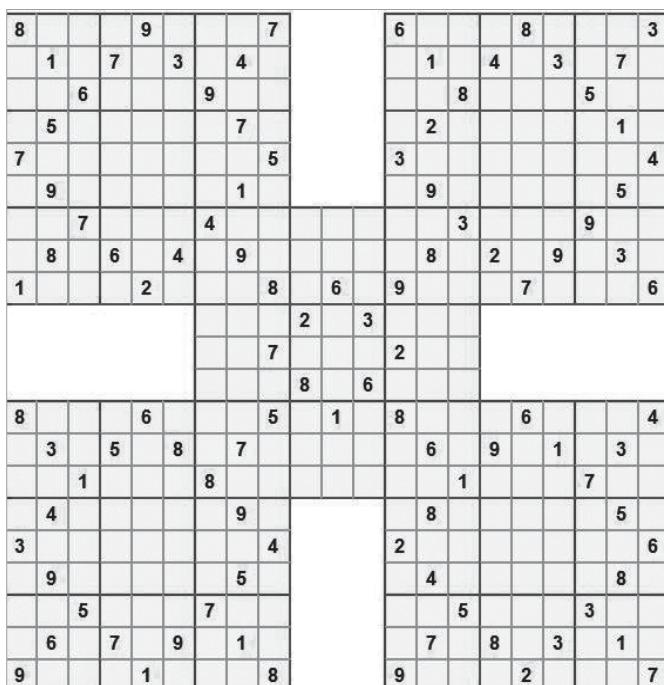
## Mots fléchés n°194



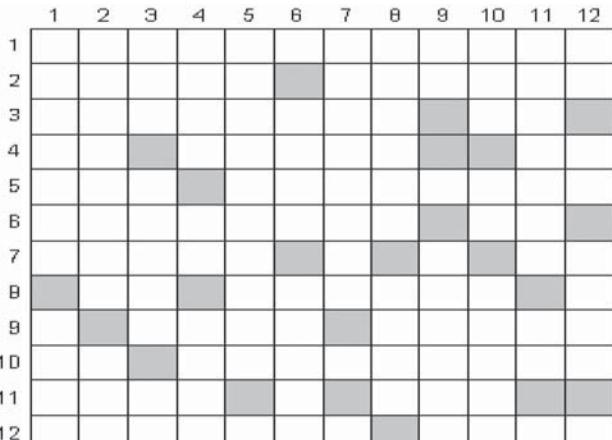
## Samurai-sudoku n°194

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°194



## Horizontal

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphonie sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

## Vertical

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintres français - Jeu de cartes
9. Pièce ayant la forme d'un T - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. île d'Allemagne - Elle fut changée en génoise - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur améno

## Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

## C'est arrivé le 11 février

2003 : le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a recours à l'article 49-3 à l'Assemblée sur la réforme des modes de scrutin.

2003 : reconnu coupable du braquage d'un bureau de change au Printemps-Haussmann qui avait fait dix blessés en novembre 1998, Jean-Claude Bonnal, dit « Le Chinois », est condamné à dix-huit années de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris.

2003 : l'Américain Bode Miller remporte le slalom géant des championnats du monde de ski alpin disputé à Saint-Moritz.

2003 : La Paz (Bolivie) : hausse brutale des impôts [et émeutes] : seize personnes tuées.

## Célébrations :

- Journée internationale des enfants soldats Red Hand Day.

- Darwin Day (Journée Darwin), rend hommage à la vie et aux découvertes de Charles Darwin, né ce jour en 1809.

- Birmanie : Union Day (Jour de l'Union), qui célèbre l'« Accord de Panglong », conclu en 1947 à l'issue de la seconde Conférence de Panglong.

- Chili : Día de la Independencia (Jour de l'Indépendance), célèbre l'indépendance par rapport à l'Espagne déclaré ce jour en 1818.

- États-Unis : Lincoln's Birthday (en) (Fête anniversaire d'Abraham Lincoln), fête légale célébrée depuis 1874 en souvenir de la naissance de Lincoln, ce jour de 1809.

- États-Unis : Georgia Day (Jour de la Géorgie), en Géorgie aux États-Unis, qui commémore l'arrivée des premiers colons en 1733 dans le navire Anne.

- Soudan : Isra y Merag.

- Venezuela : Día de la Juventud (Jour de la Jeunesse).

## JUDO - ALGÉRIE - FRANCE

# GRAND CHELEM DE PARIS

## Faibles performances des judokas algériens, tournoi riche en enseignements

Le Grand Chelem de judo de Paris, qui a pris fin dimanche à la salle Omnisports de Bercy, a été riche en enseignements en dépit des faibles performances des judokas algériens, a estimé le directeur technique national, Salim Boutebcha.



«Ce tournoi, sans enjeu pour ce qui est des résultats techniques, nous a surtout permis de jauger nos capacités à deux mois des championnats d'Afrique et à quatre mois des Jeux méditerranéens et, partant, de corriger nos lacunes notamment sur le plan technico-tactique», a-t-il indiqué à l'APS.

Sans vouloir justifier une «contre-performance» des athlètes algériens dans un mini-tournoi où la crème du judo mondial est réunie, M. Boutebcha a signalé que le rendez-vous parisien constitue la première épreuve internationale de l'année pour les Algériens qui, a-t-il concédé, sont en «manque de compétition», le championnat national devant démarrer début mars. Il a également fait part des «aléas» des nouvelles règles d'arbitrage, entrées en vigueur avec le Grand Chelem de Paris et devant être mises à l'épreuve par la Fédération internationale de judo jusqu'aux Championnats du monde de

Rio en 2016. «Avec ces nouvelles règles, nous avons affaire à un autre judo. Beaucoup de sanctions que je jugerai gratuites ont été infligées aux athlètes notamment durant le premier jour de la compétition, et les nôtres en ont fait aussi les frais», a affirmé le DTN.

Les cinq athlètes algériens, dont une fille, engagés dimanche dans la compétition, n'ont pu dépasser le cap du premier tour éliminatoire, excepté Lyes Bouyakoub (-100 kg) qui avait pris le dessus sur le Géorgien Lasha Guruli avant d'être défait par la Mongolien Temmullen Battulga. Ses compatriotes Amar Benikhlef et Abderrahmane Benamadi, dans la catégorie des -90 kg, Yacine Ladour (-81 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), n'ont pu aller au-delà du 1<sup>er</sup> tour éliminatoire.

Samedi, Sofiane Abadla et Mustapha Boulemlia (-73 kg), tous deux évoluant dans le championnat français, ont été défaites dès le premier tour respectivement par le Canadien Etienne Briand et

l'Américain Nicholas Delpopolo. Leur compatriote Lyes Saker (-60 kg), qui a été exempté du 1<sup>er</sup> tour, a été éliminé au palier suivant par le Français Kamel Mohamed.

Chez les dames, Ratiba Tariket (-57 kg) n'a pu, elle aussi, dépasser le cap du premier tour, faisant les frais de sa contre-performance devant l'Allemande Johanna Mueller.

Selon M. Boutebcha, ces résultats négatifs «sonneront dans l'esprit des athlètes algériens». «Je souhaite que ces contre-performances les feront réveiller et prendre conscience du travail qui leur reste à faire avant les prochaines échéances internationales», a-t-il dit.

Lancé en 1971, le Grand Chelem de Paris est considéré comme la première compétition majeure après les Jeux olympiques de Londres en juillet 2012. Depuis quelques années, il est l'un des quatre «Grand Slam» organisés par la Fédération internationale de judo.

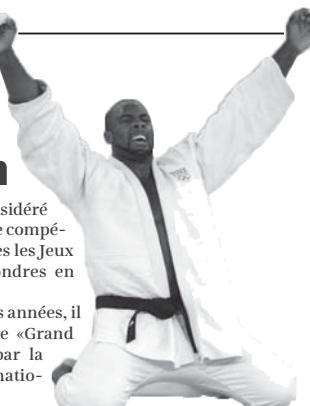
## Teddy Riner remporte sa 5<sup>e</sup> victoire d'affilée sur ippon

Le champion olympique français, Teddy Riner (+100 kg), a remporté sa cinquième victoire consécutive au Tournoi de Paris en battant sur ippon le Sud-Coréen Kim Sung-min, dimanche au Palais omnisports de Paris-Bercy.

Riner (23 ans) a mis trois minutes pour venir à bout du Sud-Coréen, âgé de 25 ans et qu'il a battu chaque fois qu'il l'a affronté. Les deux dernières rencontres ont eu lieu en demi-finale des JO-2012 et des Mondiaux-2011. Le quintuple champion du monde a fait son retour en compétition à Paris-Bercy, six mois après les JO-2012. Lancé en 1971, le Grand Che-

lem de Paris est considéré comme la première compétition majeure après les Jeux olympiques de Londres en juillet 2012.

Depuis quelques années, il est l'un des quatre «Grand Slam» organisés par la Fédération internationale de judo.



## Solution Samurai-sudoku N°193

3	9	4	7	5	8	6	1	2
6	2	7	3	1	4	5	9	8
5	8	1	6	2	9	4	3	7
1	4	2	8	9	5	3	7	6
8	6	3	4	7	1	2	5	9
7	5	9	2	3	6	1	8	4
2	7	8	1	4	3	9	6	5
9	1	6	5	8	2	7	4	3
4	3	5	9	6	7	8	2	1

8	4	1	3	9	5	2	7	6
3	6	9	1	7	2	8	5	4
5	2	7	8	6	4	1	3	9
1	5	2	6	8	9	3	4	7
9	7	8	5	4	3	6	1	2
6	3	4	7	2	1	5	9	8
2	7	8	3	4	1	6	9	2
5	1	6	9	7	4	8	3	1
3	9	7	5	6	1	8	2	4

## Solution Mots Croisés N°193

VESPERTILION  
ARMURE■NEGRE  
TR■NO■CROUTE  
IENISSEI■AH■  
CUISTOT■ANES  
IRM■RU■ALOSE  
N■BEATITUDES  
ALERTE■AMOS■  
TAS■ENCLIN■E  
EU■T■ELAN■LP  
URRAQUE■ENE  
REAGIR■GREVE

## Solution Mots Fléchés N°193

TRIPATOUILLE  
OURAGAN■NIE■  
USERA■DECELE  
RENACLE■ANON  
N■EGEE■AS■UN  
EV■ERSES■ECU  
BECS■BLANCHI  
ORE■LIED■U■S  
US■KIEV■EMU■  
LOI■ANAMNESE  
ESSONNIENNES  
R■ENTE■RATS■



UNE BATTANTE À LA HARGNE CONSTANTE,  
SOUTENUE ET INTARISSABLE ET... SUR PLUSIEURS FRONTS

## «Je suggère que l'Etat introduise l'éducation routière comme matière scolaire obligatoire»

Mme Dalila Bouktite, traductrice agréée et non moins présidente de la Ligue de wilaya des sports mécaniques, fait partie de ces femmes d'exception, fer de lance non seulement du combat constant et soutenu pour l'épanouissement de la femme algérienne, d'abord, au double plan de ses droits et de son rôle sain et édifiant au sein de la société dans sa dynamique de développement, mais également dans son affirmation et la confirmation de ses aptitudes plurielles, notamment physiques et intellectuelles. (Dalila milite aussi au sein de la Ligue algérienne pour la défense des droits humains).



Mme Dalila Bouktite, Présidente de la ligue des sports mécaniques de Béjaïa au cours d'une émission organisée par l'ENTV



### Arslane Boughiden

L'on imagine aisément en ayant l'honneur de la connaître, ce que cette dame aurait pu donner à la lutte du combat libérateur (1954-1962) si elle avait l'âge requis... Dans un entretien exclusif accordé «avec honneur et plaisir», dit-elle, à DK News, nous apprenons bien des choses: «... La Ligue n'est, en fait, effectivement active que depuis le 3 mars 2011, date d'obtention de son agrément. Si sa composante est majoritairement féminine, alors que, bien évidemment, il n'est nullement dans notre intention de pratiquer une quelconque ségrégation sexuelle, parce que les femmes affichent plus de volonté de s'impliquer après les heures de travail, sinon toute personne des deux sexes pouvant apporter un plus à la Ligue est la bienvenue. Il faut rappeler, cela dit, que la Ligue des sports mécaniques de la wilaya de Béjaïa est affiliée à la Fédération algérienne des sports mécaniques. Les disciplines pratiquées sont le karting, le rallye de régularité (sur les routes, avec des véhicules ordinaires et auto-moto), l'enduro (qui est une course automobile mais qui se pratique à l'intérieur d'un circuit fermé et sécurisé), et le moto-cross, une activité de vitesse sur terrain accidenté; une nouveauté pour notre Ligue que nous allons incessamment introduire dans le courant de cette année 2013. C'est inscrit dans notre plan d'action. Revenons au karting, cette activité est évidemment exclusivement réservée aux enfants, dont l'âge se situe entre 6 et 17 ans. Nous avons 2 sections pour l'instant. L'une comprenant les enfants âgés entre

6 et 12 ans, l'autre incluant ceux âgés de 13 à 17 ans, garçons et filles... A noter que ce sont 100 licences de pilote qui ont été établies et délivrées durant l'année 2011, et en 2012 nous avons travaillé avec 1 000 enfants. Par ailleurs, si en 2011 nous avons fait participer 5 daïras (sur 19 au total que compte la wilaya), en 2012 ce sont 10 daïras que la Ligue a réussi à impliquer dans cette activité infantile, certes ludique mais comportant tout autant deux objectifs pédago-civiques et que sont l'enseignement du code de la route à un âge précoce et, par voie de conséquence, former le bon conducteur de demain, prudent, courtois et respectueux de la vie... D'autant qu'il n'est un secret pour personne que notre pays occupe, hélas, une bonne place au podium des accidents de la circulation. Il est, de toute évidence, absolument impératif que tous ces jeunes passionnés de vitesse soient, autant que faire se peut, pris en charge au sein de structures offrant une activité leur permettant d'extérioriser cette soif de vitesse mais dans des endroits adaptés et sécurisés afin de ne pas nuire aux usagers de la route. Au passage, permettez-moi de remercier la sûreté de wilaya pour sa constante disponibilité quand il s'agit de mettre à notre disposition les panneaux de signalisation ainsi que la sécurité... J'aimerais maintenant profiter des colonnes de DK News pour faire savoir que M. Tahmi, est un «mordu» de la moto, et qu'il est un ancien pilote. Au-delà des acti-

vités qu'est le karting, engagement, enthousiasme et motivation il y a, il n'en demeure pas moins, pourtant (et hélas !), que la Ligue ne possède pas un seul kart. Si bien que pour ne pas frustrer ces milliers d'enfants de la wilaya, nous sommes contraints de recourir à la location de cinq karts auprès d'un privé à Biskra et ce, à raison de 20 millions de centimes

vités sportives, d'autres objectifs «induits», la promotion du tourisme (sites et culturel) : « Nous organisons systématiquement une matinée touristique au lendemain de chaque compétition pour permettre à nos hôtes sportifs et accompagnateurs des différentes wilayas de découvrir la splendeur des sites touristiques que recèle la région de Béjaïa. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'occasion de l'organisation du rallye « Tin Hinan », les 16 et 17 décembre 2011 (le 16 c'était le rallye féminin de régularité Alger-Béjaïa, le 17, durant la matinée, c'était une visite de sites). Pour ce faire, les services de la commune sont au préalable sollicités pour l'entretien, le nettoyement des sites

sportifs mécaniques nous apprend en outre qu'il est programmé pour le 1<sup>er</sup> mars 2013 un «enduro» 4x4 et motos sur la plage des Hammadites, prévu pour le 8 février mais reporté à cause des intempéries. Le lendemain, 2 mars, les convives de la Ligue iront découvrir Toudja, la deuxième commune à l'échelle nationale à avoir donné le plus grand nombre de martyrs durant la Guerre de libération nationale, (700 chouhadas !) mais aussi abritant le fameux aqueduc de l'eau romaine de la région ainsi que le Musée de l'eau et ce, en présence de son «généiteur», en l'occurrence le P<sup>r</sup> Djamil Aïssani. Mais l'autre surprise (et toute récente découverte à Toudja), ce sera la... Cascade et autres ruines romaines, demeures traditionnelles très anciennes... Le 15 mars, enfin, sera organisé un rally féminin de régularité « Tin Hinan » Alger-Béjaïa «mais cette fois-ci nous passerons par nos montagnes, pour un bain de nature», nous dit M<sup>e</sup> Dalila Bouktite, ajoutant que ce rally sera ponctué par une halte, une pause-déjeuner d'une heure au Musée d'Ifrî-Ouzellaguen, ce qui permettra aux hôtes de découvrir les lieux historiques du Congrès de la Soummam du 20 Août 1956». M<sup>e</sup> Dalila, qui tient à témoigner sa «sincère gratitude au wali de Béjaïa qui ne ménage aucun effort pour venir en aide à la Ligue» avoue être optimiste quant à l'épanouissement des sports mécaniques dans la wilaya, sachant que, ajoute-t-elle, «MM. Hamou Ahmed Touhami, wali de Béjaïa, Mohamed Bettache, P/APC ainsi que Hamid Merouani, P/APC de Béjaïa sont spontanément acquis à nos objectifs. Bonne route chère Madame... de fer !



pour une semaine d'exploitation, sans compter les frais de transport par semi-remorque... Aussi, il est clair que mon vœu, qui est celui de toute la Ligue, et des parents, c'est que l'On (avec un 'O' majuscule) acquiert quelques karts afin d'assurer la formation continue des enfants, ces usagers de la route de demain. D'autant que l'un des objectifs du ministère de la Jeunesse et des Sports est la détection et la formation de jeunes talents... Nous sommes optimistes quant à l'écho que trouvera cet appel... ». Dans la foulée, M<sup>e</sup> Dalila Bouktite nous apprend que l'actuel ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Tahmi, est un «mordu» de la moto, et qu'il est un ancien pilote. Au-delà des acti-

programmés. Nos hôtes sont, en moyenne, près de 150 personnes entre compétiteurs et accompagnateurs. Ils viennent d'Alger, Blida, Médéa, Constantine, Batna, Illizi...». M<sup>e</sup> Dalila Bouktite a fait également savoir que la Ligue qu'elle dirige «déborde» de temps à autre en termes d'initiatives, comme, par exemple, l'organisation de ce séminaire de wilaya le 24 novembre 2012 sur le thème «La sécurité routière», un séminaire qui a vu la participation d'un avocat (modification du code pénal par rapport aux infractions), d'un orthopédiste, d'un psychologue, de représentants de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale... La présidente de la Ligue de Béjaïa des

## COUPE DE L'UAFA (1/4 DE FINALE) : AL BOQAÂ-USM ALGER Courbis : «Un bon résultat est impératif à Amman»

L'entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), le Français Roland Courbis, a relevé lundi la nécessité pour son équipe de «revenir avec un bon résultat», à l'occasion du match face aux Jordaniens d'Al Boqaâ prévu mardi au stade international d'Amman (16h00, heure algérienne), pour le compte des quarts de finale aller de la coupe de l'Union arabe de football (Uafa). «Cette coupe arabe est un nouveau challenge personnel, le fait de jouer la première manche en dehors de nos bases est un avantage pour nous, à condition de réaliser un bon résultat qui nous permettrait d'entrevoir le match retour en toute sérénité», a affirmé à l'APS le coach usmiste dans un entretien téléphonique depuis Paris, où il s'apprétait à rejoindre son équipe à Amman. L'USMA est à pied d'œuvre depuis samedi soir à Amman, avec un groupe de 18 joueurs. «Je devais effectuer le voyage avec l'équipe, mais un proche à moi qui s'est fait opérer, m'a empêché d'y être», a-t-il expliqué. Selon Courbis, cette compétition arabe servira de baromètre pour jauger le niveau de l'équipe, et sa capacité au niveau international. «Je vais voir ce dont on est capable de faire dans ce mini-championnat de dix journées, si on parviendrait à aller jusqu'au



bout. Nous devons réaliser un bon résultat face à cette équipe d'Al Boqaâ qui va bénéficier des avantages du terrain et du public».

### Fin de la «phase d'observation» pour Courbis

Pour l'ancien coach de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française), cette rencontre face à Al Boqaâ est la dernière pour lui, dans sa période d'observation de l'équipe. «Ce match est le dernier pour moi dans la phase observatoire que j'ai entamée depuis mon arrivée. Je suis là depuis trois mois, avec un bilan de 11 victoires, 1 nul et trois défaites, ça m'a permis de voir tout ce que je voulais voir, au niveau collectif et individuel, et surtout sélectionner les joueurs, selon leur importance et leur impact dans le groupe», a-t-il ajouté. Côté effectif, l'USMA a fait le déplacement en Jordanie sans quatre joueurs clés : Ahmed Gasmi (blessé), Abdelmalek Ziaya (non qualifié), Saâd Tedjar (ménagé) et Abdelkader Laïfaoui (choix tactique). Concernant son avenir avec l'USMA, Roland Courbis, n'a pas écarté l'idée de renouveler son expérience en vue de la saison prochaine. «Je suis quelqu'un de passionné qui n'aime pas poser trop de question concernant mon avenir. J'ai choisi l'USMA pour un projet, et je suis bien évidemment tenté de rester à long terme. En fin de saison, le bilan sera déposé et c'est à mon employeur d'en décider», a-t-il conclu.

La rencontre entre Al Boqaâ - USMA sera dirigée par un trio arbitral koweïtien composé de Ali Mahmoud, assisté de ses compatriotes Yasser Mourad et Nacer Al Chetti, alors que le commissaire au match est l'Egyptien Mohamed Hossam. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad, accueillera mardi les Egyptiens d'Al Ismaily au stade du 20 août 1955 d'Alger (16h00).

## CR BELOUIZDAD-AL-ISMAÏLY Le Chabab pour assurer la qualification à Alger

Le CR Belouizdad, très en forme en championnat d'Algérie, espère continuer sur sa lancée en accueillant Al-Ismaïly d'Egypte mardi (16h00) au stade 20 Août (Alger) dans l'affiche des quarts de finale de la coupe arabe des clubs de football. Le Chabab, qui a le vent en poupe actuellement, notamment depuis le début de la phase retour du championnat de Ligue 1, entend en profiter pour faire la différence sur son terrain afin de négocier dans les meilleures dispositions possibles, la deuxième manche prévue dans deux semaines au Caire. C'est le discours que tient l'entraîneur des Rouge et Blanc de la capitale, Fouad Bouali, à ses protégés, bien qu'il reconnaît la difficulté de la mission face à une formation qui, certes, vient juste de renouer avec la compétition officielle après le démarrage du championnat de son pays la semaine passée, mais qui a beaucoup d'atouts à faire valoir. «C'est un match spécial, dans la mesure où tout le monde connaît la rivalité sportive existante entre l'Algérie et l'Egypte. Du coup, je m'attends à une mission très difficile», déclare à l'APS l'entraîneur du Chabab. Le club algérien qui a traversé plusieurs zones de turbulence cette saison, à cause notamment de la crise financière aiguë à laquelle il a fait face, semble déjà tourner la page en dépit de la persistance des mêmes problèmes, en témoigne la série des bons résultats réalisés en championnat lesquels lui ont permis de se hisser à la 5<sup>e</sup> place. Cependant, Bouali estime que les séquelles de la crise pourraient être ressenties dès ce rendez-vous arabe, en particulier sur le plan physique, étant donné que les joueurs n'ont pas profité de la trêve hivernale pour peaufiner leur préparation dans ce registre. Le fait d'enchaîner les matches commence à se faire sentir pour les joueurs.

## Publicité

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BEJAÏA  
DAÏRA D'IGHIL-ALI  
COMMUNE D'IGHIL-ALI**

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'APC d'Ighil-Ali, organise pour les besoins de ses services, des concours pour le recrutement des agents suivants :

Concours sur titre		
Grade	NBR de postes	Condition de participation
Administratrice territoriale	03	Pour les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent dans les spécialités suivantes : Sciences juridiques et administratives, sciences économiques, sciences financières, sciences politiques, sciences commerciales, sciences de la communication et de l'information, sciences de gestion option management et option finances, sociologie du travail, sociologie option communication et psychologie du travail.
Comptable principal de l'administration territoriale	01	Pour les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent.
Technicien supérieur d'administration territoriale en gestion technique et urbaine	01	Pour les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur, ou d'un titre reconnu équivalent dans la spécialité: Travaux publics.

#### CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Demande manuscrite de candidature de participation au concours portant l'adresse complète ainsi que le N° de téléphone du candidat ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme plus cursus de formation et relevé de note du 3<sup>e</sup> trimestre ;
- Titre des travaux et étude réalisés dans la même spécialité ;
- Extrait d'acte de naissance N° 12 ;
- Attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national ;
- Eventuellement une copie certifiée conforme de l'extrait de registre communal des membres de l'ALN OCFLN enfant et veuves de chahid ;
- Eventuellement l'attestation de travail

justifiant l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité en relation avec le poste sollicité ;  
- Certificat de nationalité ;  
- Extrait de casier judiciaire N° 03 en cours de validité ;  
- Certificat médical (générale - phthisiologie) ;  
- 02 photos d'identité.  
- Deux enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat ;

**Dépôt des dossiers :** les dossiers de candidature doivent être adressés à Monsieur le président de l'APC d'Ighil-Ali (Bureau gestion des ressources humaines).

**Date d'ouverture des inscriptions :** du 24/01/2013 au 20/02/2013

**NB :** Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais sera rejeté.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BOUMERDÈS  
DIRECTION DE LA SANTÉ  
ET DE LA POPULATION  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE :  
408016000035061**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/DSP/2012

En application de l'article 44-144 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Boumerdès, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°06/DSP/2012 relatif à la réalisation des travaux de corps d'état secondaire (CES) + Voirerie et réseaux divers (VRD) de l'hôpital psychiatrique 120 lits à Boudouaou W. de Boumerdès paru sur les quotidiens nationaux «DK NEWS» et «WAKT EL DJAZAIR» le 11/09/2012.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'entreprise SARL STAGMA a été retenue et attributaire provisoirement du marché des lots (C.E.S.) :

- Bloc femmes - Bloc hommes fermé - Bloc hommes ouvert - Bloc pédo psychiatrie
- Bloc entrées et administration - Bloc salles polyvalentes - Bloc locaux annexes.

Entreprise	Montant en TTC en DA	Note offre technique	Critère de choix
SARL STAGMA	501.517.732,95 DA	77 points	Préqualifiée techniquement

Les entreprises non attributaires sont invitées à se rapprocher de la Direction de la Santé et de la Population de Boumerdès au plus tard 03 jours après la parution de cet avis dans la presse nationale ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) pour connaître les résultats détaillés de l'évaluation des offres conformément à la réglementation en vigueur.

Les entreprises qui contestent cette attribution peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent dans la presse nationale ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), auprès de la commission des marchés de la wilaya.

## CAN-2013 (FINALE) Nigeria-Burkina 1-0 (FICHE TECHNIQUE)

Fiche technique de la finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) de football, Nigeria-Burkina Faso (1-0).

A Johannesburg (FNB Stadium): Nigeria bat Burkina 1 à 0 (1-0 mi-temps)

**Spectateurs:** 40.000

**Arbitre:** D. Haimoudi (Alg)

**But:** Nigeria: Mba (40')

**Avertissements:**

**Nigeria:** Onazi (38'), Omeruo (57'), Mikel (57'), Oshaniwa (71'), Ideye (90'+3)

**Burkina:** Rouamba (33')

**Les équipes:**

**Nigeria:** Enyeama (cap) - Ambrose, Oboabona, Omeruo, Elderson (Oshaniwa 67'), Mba (Yobo 89'), Mikel, Onazi - Ideye, Uche (Musa 54'). Moses

**Entraîneur:** Stephen Keshi

**Burkina:** Diakite - Koffi, B.Koné, Koulibaly (Dagano 84'), Panandetiguiri, Nakoulma, Rouamba (Sanou 65), Kaboré (cap), D.Kone (Ab.Traore 90'), Pitroipa - Bancé

**Entraîneur:** Paul Put.

## Le Nigeria remporte son 3<sup>e</sup> titre continental

Le Nigeria a été sacré champion d'Afrique à l'issue de sa victoire sur le Burkina-Faso par (1-0), mi-temps : (1-0) en finale de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2013), disputée dimanche soir à Johannesburg. Le but de la rencontre a été inscrit par Mba (40') pour le Nigeria.

C'est le 3<sup>e</sup> titre continental pour le Nigeria après ceux décrochés en 1980 devant l'Algérie (3-0) et en 1994 face à la Zambie (2-1). Le Nigeria succède au palmarès de l'épreuve à la Zambie sacrée en 2012. En match de classement pour la 3<sup>e</sup> place joué samedi à Port Elizabeth le Mali a battu le Ghana (3-1).

## L'équipe type dominée par les Super Eagles

L'équipe type de la coupe d'Afrique des nations CAN-2013, qui s'est achevée dimanche soir à Johannesburg par la consécration du Nigeria, est dominée par les Super Eagles, alors qu'aucun joueur algérien ne figure dans le Onze d'or dévoilé par la CAF. Avec cinq joueurs dont les deux stars de Chelsea John Obi Mikel et Victor Moses, le gardien Vincent Enyeama et Efe Ambrose, les Nigérians forment presque la moitié de l'équipe type de la CAN-2013.

Le Cap-Vert qui a participé pour la première fois de son histoire à une phase finale d'une coupe d'Afrique des nations, ponctuée par une qualification historique pour les quarts de finale, a réussi à placer son capitaine Nando Maria Neves dans l'équipe type de la CAN-2013. Le meilleur joueur du tournoi, le Burkinabé Jonathan Pitroipa y occupe une place au milieu de terrain aux côtés notamment du capitaine du Mali Seydou Keita, tandis que la ligne d'attaque est composée du Ghanéen Gyan Asamoah, auteur d'un seul but dans le tournoi et Emmanuel Emenike, meilleur buteur de la CAN-2013 avec Mouabaraka Wakkaso (4 buts).

**L'équipe type de la CAN-2013 :** Vincent Enyeama (Ngr), Bakaré Kone (Bfa), Nando Maria Neves (Cap), Efe Ambrose (Ngr), Jonathan Pitroipa (Bfa), Siaka Tiébé (Civ), Seydou Keita (Mli), John Obi Mikel (Ngr), Victor Moses (Ngr), Asamoah Gyan (Gha), Emmanuel Emenike (Ngr).

## CAN-2013

# Le président du Nigeria félicite les Super Eagles



Le président du Nigeria, Goodluck Jonathan, a félicité les Super Eagles, surnom des joueurs de l'équipe nationale, sacrés champions d'Afrique 2013 après leur victoire (1-0) sur le Burkina

Faso en finale dimanche au Soccer Stadium de Johannesburg.

Le président Jonathan remercie le coach Stephen Keshi et tous les membres de la sélection qui ont travaillé tellement dur pour que le Nigeria soit à nouveau fier d'être champion après dix-neuf années d'attente», a déclaré la présidence dans un communiqué.

«Le président espère également qu'après avoir conquis l'Afrique, les nouveaux Super Eagles peuvent se couvrir encore plus de gloire à la coupe du Monde au Brésil l'année prochaine», ajoute le communiqué.

## PAUL PUT (SÉLECTIONNEUR DU BURKINA FASO): «Je suis très fier, très content»

«Peut-être qu'on a montré trop de respect pendant les 45 premières minutes, mais en deuxième mi-temps, on a tout donné. Je dois féliciter mes joueurs. On a eu quelques petites occasions, et un peu de malchance, mais il faut être grand quand tu gagnes, et petit quand tu perds. Félicitations au Nigeria et à mes joueurs. La fatigue a joué, bien sûr, parce qu'on a joué deux prolongations, mais ils ont montré une bonne mentalité, joué avec beaucoup de volonté, ils étaient peut-être un peu moins frais, mais c'est le foot, il faut

l'accepter. Le Burkina peut être très fier de ses Étalons. C'est mérité pour le Nigeria, c'est une très grande équipe avec des grands joueurs, qui ont progressé, et méritent d'être champions. Si vous gagnez, il n'y a pas de discussion. Pitroipa ? Je suis content de Pitroipa, mais encore plus de l'équipe, qui a fait un très grand tournoi. Pitroipa, on sait qu'il est important mais je félicite toute l'équipe. L'une est plus technique que l'autre, mais tout le monde s'est donné à fond».



## Palmarès de la coupe d'Afrique des nations après le sacre du Nigeria

Palmarès de la Coupe d'Afrique des nations de football après le sacre du Nigeria aux dépens du Burkina Faso (1-0), en finale disputée dimanche à Johannesburg :

Pays titrés, lieux du tournoi et scores des finales :

1957: Egypte (au Soudan), 4-0 contre l'Ethiopie

1959: Egypte (en Egypte), première de la poule finale

1962: Ethiopie (en Ethiopie), 4-2 a.p. contre l'Egypte

1963: Ghana (au Ghana), 3-0 contre le Soudan

1965: Ghana (en Tunisie), 3-2 a.p. contre la Tunisie

1968: Congo-Kinshasa (actuelle RDC) (en Ethiopie), 1-0 contre le Ghana

1970: Soudan (au Soudan), 1-0 contre le Ghana

1972: Congo (au Cameroun), 3-2 contre le Mali

1974: Zaïre (actuelle RDC) (en Egypte), 2-0 contre la Zambie

1976: Maroc (en Ethiopie), premier de la poule finale

1978: Ghana (au Ghana), 2-0 contre l'Ouganda

1980: Nigeria (au Nigeria), 3-0 contre l'Algérie

1982: Ghana (en Libye), 1-1 a.p., 7-6 t.a.b. contre la Libye

1984: Cameroun (en Côte d'Ivoire), 3-1 contre le Nigeria

1986: Egypte (en Egypte), 0-0 a.p., 5-4 t.a.b. contre le Cameroun

1988: Cameroun (au Maroc), 1-0 contre le Nigeria

1990: Algérie (en Algérie), 1-0 contre le Nigeria

1992: Côte d'Ivoire (au Sénégal), 0-0 a.p., 11-10 t.a.b. contre le Ghana

1994: Nigeria (en Tunisie), 2-1 contre la Zambie

1996: Afrique du Sud (en Afrique du Sud), 2-0 contre la Tunisie

1998: Egypte (au Burkina Faso), 2-0 contre l'Afrique du Sud

2000: Cameroun (au Ghana et Nigéria), 2-2 a.p., 4-3 t.a.b. contre le Nigeria

2002: Cameroun (au Mali), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre le Sénégal

2004: Tunisie (en Tunisie), 2-1 contre le Maroc

2006: Egypte (en Egypte), 0-0 a.p., 4-2 t.a.b. contre la Côte d'Ivoire

2008: Egypte (au Ghana), 1-0 contre le Cameroun

2010: Egypte (en Angola), 1-0 contre le Ghana

2012: Zambie (au Gabon), 0-0 a.p., 8-7 t.a.b. contre la Côte d'Ivoire

2013: Nigeria (en Afrique du Sud), 1-0 contre le Burkina Faso.

## Tableau d'honneur de la 29<sup>e</sup> édition

Tableau d'honneur de la CAN-2013 disputée en Afrique du Sud et achevée dimanche soir par la victoire finale du Nigeria face au Burkina Faso (1-0):

Vainqueur : Nigeria

Deuxième : Burkina Faso

Troisième : Mali

Meilleurs buteurs (4 buts): Emmanuel Emenike (Ngr) et Mubarak Wakaso (Gha)

Récompenses attribuées par la CAF:

Meilleur joueur du tournoi : Jonathan Pitroipa (Bur)

Joueur le plus fair-play du tournoi : Victor Moses (Ngr)

Plus beau but du tournoi : Youssef El Msakni (Tunisie).

**8<sup>es</sup> de finale**

## Valence espère faire l'écart d'entrée face au PSG

Avant les 1/8<sup>es</sup> de finale de Ligue des Champions qui se disputeront mardi contre le PSG, Valence est adepte d'un discours très offensif, visant à rappeler que, malgré son statut d'épouvantail sur le marché des transferts, la formation parisienne n'était pas encore un ténor européen. Tino Costa, ancien pensionnaire du championnat de France sous le maillot de Montpellier, a ainsi bien fait comprendre que le club espagnol comptait bien mettre les choses au clair dès le match aller face au PSG. «Il y a eu un changement très radical dans cette équipe, il y a beaucoup de stars.

Paris a toujours été une grande équipe en France et en Europe. Mais c'est vrai que maintenant, ils sont très forts. Mardi, ce sera un match très compliqué pour nous comme pour eux, ça va se jouer sur des détails», a livré sur le site de son club le milieu de terrain argentin, visiblement désireux de mettre la pression sur la défense parisienne d'entrée de jeu, comme l'avait fait le FC Porto lors des poules.

## Le Celtic en forme avant la Juve

Alors que le Celtic Glasgow accueillera dès mardi la Juventus de Turin en 8<sup>es</sup> de finale aller de la Ligue des Champions, les Bhoy's, larges leaders en Scottish Premier League, ont pris la mesure, samedi après-midi, d'Inverness (1-3), leur poursuivant direct au classement, dans le cadre de la 26<sup>e</sup> journée de Scottish Premier League. Commons (20<sup>e</sup>), Gershon (48<sup>e</sup>) et Miku (82<sup>e</sup>) ont inscrit les trois réalisations des visiteurs, alors que Ross avait pourtant ouvert la marque pour les locaux (9<sup>e</sup>). Du coup, le Celtic, qui compte un match de moins à jouer que le club des Highlands, est confortablement installé en tête avec 18 longueurs d'avance.

## Un homme de grande conviction

Slatni B.

L'Algérie pleure la disparition d'un de ses enfants, celui qui a été au devant de sa défense, lorsque le colonialisme la martyrisait. Il l'a fait aux côtés de valeureux moudjahidine. Le moudjahid Abderrezak Bouhara a été de tous les combats face au colonialisme. L'indépendance arrachée, le défunt a occupé de hautes responsabilités politiques, diplomatiques comme ministérielles. Il a été un militant intégré au sein du parti du FLN, son parti de toujours. Il était fort de ses convictions qu'il partageait avec beaucoup de pondération dans le propos, une capacité d'écoute, qui lui valurent le respect de tous, même de ceux qui n'étaient pas forcément d'accord avec les idées qui étaient les siennes.

Le regretté Abderrezak Bouhara avait l'estime de beaucoup de gens du peuple pour la simplicité qu'il avait dans les rapports. Il a été un homme de terrain particulièrement soucieux d'être utile là où il se trouvait, cherchant à travailler pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans la place où il se trouvait, dans cette Algérie profonde pour laquelle il avait un profond attachement.

Ministre de la Santé, il n'hésitait pas à parcourir des kilomètres entiers pour aller au-devant des problèmes, là où les situations étaient les plus complexes à régler et dans les régions les plus reculées du pays. Les décisions étaient très souvent prises sur le champ à la satisfaction de tous. Militant du FLN, il a toujours lutté pour la conjugaison des efforts, pour l'unité des rangs et pour que le Parti conserve son authenticité.

Les turbulences actuelles au sein du FLN lui étaient insupportables. Il avait acquis rang de sage et était promis pour réunifier les tendances qui se faisaient jour et se déchiraient. Chacun gardera du défunt, le souvenir d'un homme qui en dépit des épreuves cruelles de la vie, a eu suffisamment de ressort pour poursuivre dans la dignité et la discrétion un combat pour une Algérie meilleure, débarrassée des vieux démons de la division et du travail fractionnel. C'est une personnalité du consensus particulièrement écoutée et appréciée pour sa pondération et sa sagesse qui nous quitte.



## Abderrezak Bouhara inhumé hier au cimetière d'El-Alia à Alger

Le sénateur et membre du Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN), Abderrezak Bouhara, décédé dimanche à l'âge de 79 ans, a été inhumé hier en début d'après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger.

Aux côtés des membres de la famille du défunt, étaient présents les présidents du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa et du Conseil constitutionnel, M. Tayeb Belaïz. Étaient également présents aux obsèques, le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, accompagné de

plusieurs de ses ministres, ainsi que des personnalités nationales politiques et des moudjahidine. Dans une oraison funèbre, l'ami du défunt et ancien ministre, M. Abdelghani El Okbi, a rendu un hommage au défunt Bouhara pour son parcours militaire, militaire et politique, durant la guerre de Libération nationale et après l'indépendance de l'Algérie.

Ancien officier supérieur de l'Armée de libération nationale (ALN) et de l'Armée nationale populaire (ANP), qu'il quitte avec le grade de lieutenant-colonel en 1977, Abderrezak Bouhara, décédé à l'hôpital militaire Mohamed-

Seghir-Nekkache d'Ain Naâdjia, a assumé le commandement de la brigade de l'ANP qui était en mission à Suez au Moyen-Orient en 1967 pour participer à la guerre arabo-israélienne. Il a occupé le poste de ministre de la Santé durant la période 1979-1982. Au sein du parti du FLN, le défunt était membre des comités exécutif et central depuis décembre 1989. En janvier 2004, il est désigné, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, membre du Conseil de la nation, où il fut vice-président.

## Ils sont venus des 4 coins du pays

O.Larbi

Ils sont venus de toutes les régions du pays, ces centaines de citoyens, de moudjahidine, de militants du FLN, des responsables de partis, des ministres, des députés et des sénateurs, des syndicalistes et des médecins pour accompagner à sa dernière demeure un homme, un militant, un moudjahid de la première heure, un serviteur de l'Etat qui se préparait, il y a deux jours à peine, à assumer des responsabilités nouvelles au sein de sa famille politique. Les plus hautes autorités civiles et militaires étaient présentes ou représentées : Abdelmalek Sellal, Premier ministre, Ahmed Bensalah, président du Conseil de la nation, Mohamed Larbi Ould Khalifa, président de l'APN, des ministres en exercice, Abderrahmane Belayat, Abdellah Abada, Abdekader Hadjar, Kassa Aissi, Si Zehali, tous avaient la mine des mauvais jours, marquée par la peine et la tristesse. Abderrezak Bouhara a réussi à réunir dans ce moment dramatique et solennel les frères qui se



disputent : nul ne peut dire qui était le plus affligé ; car, comme dit le poète : « Le malheur au malheur ressemble ». Ce qui unit cette assistance recueillie, c'est d'appartenir à la génération de Novembre, celle qui a redonné à l'Algérie, au peuple algérien leur place parmi les nations et un rôle de combat pour l'émancipation des peuples. Cette génération de nationalistes et de patriotes qui a fait le sacrifice du

sang et de la vie, bientôt rejointe par celle qui a donné ses forces et son intelligence dans l'édification et le progrès social est toujours animée du souffle libérateur de Novembre.

La présence de ces deux générations aux côtés d'Abderrezak Bouhara, couvert du drapeau national est un symbole de continuité, de mobilisation et de vigilance, par-delà les divergences conjoncturelles, les malentendus et les querelles intestines. Cette union sacrée scellée au Carré des Martyrs de la Révolution est un dernier message d'Abderrezak Bouhara : L'Algérie avant et par-dessus tout ! « Adieu Si Abderrezak ! ».

## Un homme de cœur et de bien

Abderrezak Bouhara, un homme qui a traversé toutes les étapes de l'Algérie avec l'Algérie et de manière active. Ses premières missions l'ont été au service de son pays lancé dans la guerre pour l'indépendance nationale. Ses dernières fonctions sont celles de sénateur et membre du Comité central du FLN. Des maquis au Conseil de la nation, en passant par la gestion ministérielle du secteur de la Santé où il était connu pour l'activité de rapprochement des hôpitaux des malades.

Pour ceux qui ne l'avaient pas connu dans ses différentes fonctions au service de l'Etat et des citoyens, ils ont découvert

avec la crise au FLN un homme engagé dans la sortie de crise de son parti. Il avait localisé le problème et bien entendu il prit position en faveur de sa résolution, à savoir qu'il faudrait sortir de la personnalisation du pouvoir sur le parti au profit d'un consensus en mesure de « sauver » la formation politique de ses divisions voire même de son implosion. Son discours et les valeurs dont il est porteur l'ont fait reconnaître comme un homme du consensus capable de réunir les militants FLN de toutes tendances et de souder les rangs du parti. L'urgence d'un consensus est un impératif pour construire un front cohé-

rent qui dépasse le cadre partisan dans ce contexte international de généralisation des climats d'instabilité et d'insécurisation, plus particulièrement dans le monde arabe et le continent africain. A l'instar de ses compagnons de combat, il interrompit ses études à la classe terminale pour répondre favorablement à l'appel de son pays en guerre pour rétablir la dignité nationale.

Il rejoint l'ALN en 1956 au lendemain de la grève des étudiants et a servi en qualité de commissaire politique avant d'exercer en qualité de chef de bataillon sur les frontières Est du pays. A l'indépen-

dance nationale, il choisit de continuer à servir dans les rangs de l'ANP où il exerça successivement à plusieurs niveaux, ce qui l'amena à assumer le commandement de la brigade de l'ANP en mission à Suez, en 1967, pour participer à la guerre arabo-israélienne puis termina sa carrière militaire au grade de lieutenant-colonel en 1977.

Il a été l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Les viviers de la révolution ». A la mort de chaque grand serviteur de la révolution, on dit que c'est une bibliothèque qui est fermée.

DK News